

Ventavon INFO

n° 47 - Juillet 2017



Elevage et pension pour chiens ~ Caldeira De La Madone ~ La Petite Camargue - Le Terrail

Tamara Marcellin, installée depuis peu à La Petite Camargue - Le Terrail, a repris les locaux d'élevage, les terrains et la maison d'Emilie Feugère ainsi que la même activité.

Déjà éleveuse de chiens à Gap, elle continue dans sa nouvelle exploitation avec ses 13 femelles et 3 mâles de race Staffordshire Bull Terrier (surnommée Staffie ou SBT) et Berger Allemand. Elle maintient le service de pension canine et d'ici peu de pension féline.

En effet, elle projette également d'élever un couple de chats Savannah, dont les poils seraient hypoallergéniques. Pour tout savoir, ces grands chats sont issus d'un croisement en troisième génération de chatte Bengal avec un Serval mâle.

Mais ce n'est pas tout, il y a aussi 9 chèvres Rove avec de longues cornes en forme de lyre qui pâturent dans les prés avoisinants pour débroussailler et donner le lait pour fabriquer quelques fromages.

Son compagnon Gaëtan Gianetta est menuisier à Veynes. Ils ont trois enfants, Chabtan onze ans, Adhara sept ans et Ayahna deux ans.



Chabtan, Adhara, Tamara, Ayahna et Gaëtan avec leurs chiens

Contact : 06 51 54 53 64



Centre équestre EQUITERRA

Le Terrail - route de Lazer RD 942

Claudine Noébès, propriétaire des lieux et éleveuse propose la pension pour chevaux et le gîte pour les cavaliers ou les personnes de passage.

Le centre équestre, quant à lui, est désormais géré par l'association EQUITERRA composé de trois femmes : Claudine habitant sur place, Adèle Chenu de Neffes et Florence Ferré de Lagagne.

Les activités équestres proposées sont :

- L'école d'équitation avec un club d'enfants et d'adolescents. Les adultes encore peu nombreux sont bien sûr les bienvenus.
- L'équitation de loisirs pratiquée plutôt pendant les vacances scolaires ou en été concerne les centres de loisirs, les groupes scolaires mais aussi les particuliers pour des balades à la journée ou en randonnée itinérante.
- L'équitation dite « sociale » concerne un public handicapé ou défavorisé provenant des centres sociaux ou des foyers de l'enfance. Les trois monitrices dispensent dans leur enseignement une approche singulière du cheval afin de valoriser l'individu et de le soulager dans ses difficultés. Leur association pratiquant des prix abordables a bien sûr une visée sociale et propose « une équitation pour tous ».

La subvention octroyée cette année par la Commune de Ventavon permettra d'accorder une réduction sur une des activités équestres aux Ventavonnais.

Contact : 06 32 64 92 43 - www.equitererra05.com

Mot du maire

Chers Ventavonnais,

L'ELM, un rêve qui se réalise enfin après des années d'attente et de tergiversations autour d'un endroit, d'une fleur...

Nous tenons le bon bout, le temps d'aménager l'intérieur, de peaufiner les abords, de shunter le réseau d'aspersion du Canal de Ventavon, de goudronner le parking et le tour sera joué !

Il ne nous restera plus qu'à rédiger un règlement d'utilisation qui donnera bien sûr la priorité aux associations et habitants de Ventavon. Le Centre de Loisirs devrait pouvoir intégrer la partie du bâtiment qui lui est dédiée dès la Toussaint.

L'inauguration en bonne et due forme devrait se faire à l'automne et nous convions bien entendu tous les Ventavonnais à cet évènement dont nous vous communiquerons la date ultérieurement.

Le PLU de Ventavon est toujours en cours d'étude et nous en sommes à la phase de zonage. L'élaboration des documents finaux du PLU nécessitera encore quelques temps avant d'entamer une enquête publique.

En ce qui concerne la polémique au sein de la Communauté des Communes Sisteronais-Buëch, suite au vote qui rendait la compétence PLU aux communes, nous ne pouvons que nous réjouir d'avoir gardé un peu de pouvoir dans l'aménagement de notre territoire sans compter le prix que nous avons investi pour son élaboration.

Par contre, nous pouvons regretter le manque de concertation sur cette question et l'impasse dans laquelle se trouve la CCSB actuellement au vu des communes du 04 qui avaient des objectifs différents et qui protestent sur le résultat du vote. Il est à noter que la CCSB a émis le souhait de voir la loi «Egalité et citoyenneté» amendée lors d'une prochaine session parlementaire afin d'autoriser des PLUI infra-communautaires sur son territoire.

Si nous voulons garder un peu de vie dans nos petites communes, il nous faut garder quelques manettes, à défaut de voir les problèmes de crottes de chiens à résoudre devenir notre dernière compétence.

A ce propos, nous demanderons aux villageois de faire preuve d'un peu de civisme et de ramasser les déjections de leurs animaux afin qu'une ambiance de bon voisinage s'instaure et que nos enfants puissent gambader sans glisser dessus.

Les commissions municipales travaillent chacune dans leur domaine et celle de la Voirie a entamé un travail d'étude pour installer une signalétique efficace et rationnelle qui devrait permettre de localiser chaque habitation plus facilement, notamment pour les services de secours. Vous devriez donc avoir la visite de Gérard Godbillon, conseiller municipal qui accompagnera l'entreprise missionnée pour géolocaliser chaque adresse ventavonnaise.

Dans le même ordre d'idées, sur certaines zones de Ventavon, nous avons quelques difficultés dans l'usage du téléphone mobile et sa qualité d'accès n'est pas toujours satisfaisante. Pour cela, le conseil municipal a adopté une motion pour demander au gouvernement qu'il oeuvre auprès des opérateurs de téléphonie afin de garantir une couverture de qualité. Il considère qu'elle est une nécessité économique pour les entreprises locales qui veulent se développer, voire se maintenir. C'est aussi une nécessité sociale car la qualité des accès réseaux constitue parfois un enjeu vital pour les populations isolées, parfois vieillissantes, qui comptent sur ce service pour contacter les urgences, les pompiers et les services de gendarmerie.

Nous vous souhaitons un bon été et une bonne lecture de nos histoires ventavonnaises.

Juan Moreno



Ventavon INFO n°47

Juillet 2017

Bulletin semestriel

- Directeur de publication

Juan Moreno, Maire
Mairie 05300 Ventavon
Tel. bureau : 04 92 66 40 54

- Rédaction et PAO

Denis Buffet
Les Blaches 05300 Ventavon
Tel. : 04 92 66 42 39
denisbuffet@gmail.com

- Imprimerie de Haute-Provence
04700 La Brillanne

- Dépôt Légal
N° 95-21

© Mairie de Ventavon 2017

Site internet : ventavon.fr

Sommaire

3	Démographie
4	Infos mairie
5	Urbanisme
6	Bois & forêts
8	Forêts, Pastoralisme
9	Natura 2000, Chasse
10	Voirie, Eau
12	CCSB
14	Ecole
16	Budget
18	Animations culturelles
20	Programme bibliothèque
21	Centre de loisirs
	Création d'un Club de danse
22	Gym Plaisir
24	Si mon village m'était conté
28	Etat civil

DEMOGRAPHIE



Patrice Trapani, employé par la commune du 19 janvier au 18 février 2017 a eu pour mission de recenser la population ventavonnaise. Beaucoup d'habitants après avoir reçu sa visite ont suivi les consignes du recensement en ligne publiées sur Ventavon Info et ventavon.fr et 432 bulletins individuels et 167 logements ont été recensés et envoyés par l'intermédiaire d'internet.

Tableau récapitulatif du recensement de la population de Ventavon en février 2017

- 344 logements d'habitation
- 242 résidences principales
- 102 résidences secondaires, occasionnelles ou vacantes
- 566 habitants



Populations légales au 1er janvier 2017

Les populations légales millésimées 2014 entrent en vigueur le 1^{er} janvier 2017.

Pour Ventavon :

- Population municipale : 486
- Population comptée à part : 81 (*personnes recensées ailleurs mais ayant conservé une résidence sur la commune notamment les élèves de la MFR*)
- Population totale : 567

Méthode de calcul des populations légales :

Dans les communes de moins de 10 000 habitants, l'Insee détermine les populations légales par extrapolation ou interpolation des résultats obtenus par l'enquête de recensement la plus récente. Ces calculs consistent, pour l'extrapolation, à prolonger des tendances observées en s'appuyant sur le nombre de logements fourni par la taxe d'habitation, et, pour l'interpolation, à établir les chiffres intermédiaires entre deux années dont on connaît les populations.

Depuis la fin 2008, les populations légales de toutes les collectivités territoriales et de toutes les circonscriptions administratives sont établies annuellement. La population doit être relative à la même année pour toutes les communes afin de préserver l'égalité de traitement entre elles.

A quoi sert la population légale :

- côté financier :

Elle sert de base pour évaluer la dotation globale de fonctionnement (DGF) qui constitue la principale dotation de fonctionnement de l'État aux collectivités territoriales. Elle s'appuie sur les chiffres la population totale et de résidence secondaire.

- côté électoral :

C'est la population municipale qui sert de référence pour les élections municipales. Elle sert à déterminer en particulier le nombre de conseillers municipaux et les indemnités versées aux maires et adjoints. Elle est aussi utilisée à des fins statistiques.

Evolution de la population ventavonnaise

1793	1800	1806	1821	1831	1836	1841	1846	1851
1 007	912	1 086	943	1 103	1 052	1 026	930	839
1856	1861	1866	1872	1876	1881	1886	1891	1896
887	888	816	810	831	802	777	723	671
1901	1906	1911	1921	1926	1931	1936	1946	1954
642	589	668	544	544	503	479	510	543
1962	1968	1975	1982	1990	1999	2007	2012	2014
509	396	392	362	398	456	503	498	486

De 1962 à 1999 : population sans doubles comptes ; pour les dates suivantes : population municipale.
(Sources : Ldh/EHESS/Cassini jusqu'en 1999 puis Insee à partir de 2006.)

MAIRIE

CNI

PASSEPORT



- Demande ou renouvellement d'une carte nationale d'identité

Depuis le 2 mars 2017, la nouvelle carte d'identité biométrique a fait son apparition. Avec un changement principal : le citoyen peut maintenant faire cette démarche n'importe où sur le territoire, dans une mairie équipée du fameux « DR » (Dispositif de Recueil). Ce qui n'est pas le cas pour l'instant pour celle de Ventavon. **La plus proche mairie équipée est celle de Lardagne.**

Pour accélérer la procédure, il sera possible pour le demandeur de pré-remplir en ligne un formulaire digitalisé.

Un téléservice de pré-demande de carte nationale d'identité (CNI) a été mis en place pour une première demande ou un renouvellement de votre CNI.

Sur le site Internet ants.gouv.fr, vous pourrez après avoir acheté un timbre fiscal dématérialisé ouvrir un compte « ANTS » et saisir ainsi les informations de votre état civil.

Après la validation de votre pré-demande, vous recevrez par mail un récapitulatif de pré-demande sur lequel figurera, notamment, le numéro de la pré-demande et un QR code qui seront nécessaires pour finaliser votre pré-demande en mairie.

Seules les mairies agréées et équipées du dispositif de recueil d'empreintes peuvent vous permettre de continuer cette procédure d'obtention de la CNI.

Vous lui apporterez donc votre numéro de « pré-demande », celui du timbre dématérialisé (si vous n'imprimez pas le récapitulatif de la pré-demande) et les pièces justificatives (photos d'identité, justificatif de domicile ...) nécessaires à la constitution de votre demande. La mairie agréée recueillera vos empreintes et à la suite de cela vous recevrez un numéro de demande de CNI qui vous permettra de suivre l'avancement de la production de votre CNI.

La procédure pour une pré-demande de passeport est plus ou moins similaire il vous suffira de suivre les liens correspondants sur le site internet cité plus haut.

Employées communales

Laura Martin, secrétaire de mairie mise à disposition par le service intérim du Centre de Gestion 05 depuis octobre 2016, nous ayant donné entière satisfaction, sera donc recrutée sur le poste vacant laissé par France Aubard et intégrera la fonction publique en tant qu'adjoint administratif titulaire à mi-temps au 1^{er} septembre 2017. Laura est également secrétaire de mairie à mi-temps à Lardier.

- **Liliane Trapani**, habitant au village, a remplacé Françoise Gras durant ses congés « maladie » en décembre, janvier et quelques jours en juin pour encadrer les enfants pendant les temps périscolaires.

La gelée noire d'avril 2017

Suite à la gelée par convection de masse d'air froid à température négative survenue en avril 2017, les producteurs de fruits sont venus recenser en mairie leurs cultures touchées afin de compenser le manque à gagner grâce aux premières mesures fiscales (dégrèvement TFNB) susceptibles d'être mises en oeuvre par la Direction Générale des Finances Publiques.

Dans un deuxième temps, les arboriculteurs pourraient être indemnisés dans le cadre des « calamités agricoles ». Cela signifierait une prise en charge d'une partie des pertes supposées. Cette indemnisation n'interviendra qu'à la fin de la récolte supposée, au mois d'octobre.

elections 2017



Élection présidentielle deuxième tour, le 7 mai 2017

- Résultats au niveau national

Emmanuel Macron (LREM) : 66,10 % des exprimés
Marine Le Pen (FN) : 33,90 % des exprimés
Abstentions : 25,44 % des inscrits

- Résultats à Ventavon

Emmanuel Macron (LREM) : 57,48% des exprimés : 173 voix
Marine Le Pen (FN) : 42,52% des exprimés : 128 voix
Blancs : 9,95 % des inscrits
Abstentions : 17,13 % des inscrits

Élections législatives deuxième tour, le 18 juin 2017

- Résultats de la 1^{ère} circonscription - Hautes-Alpes

Pascale Boyer (LREM) : 57,92 % des exprimés
Catherine Asso (LR) : 42,08 % des exprimés
Blancs : 5,12 % des inscrits
Abstentions : 56,47 % des inscrits

- Résultats à Ventavon

Pascale Boyer (LREM) : 63,79 % des exprimés
Catherine Asso (LR) : 36,21 % des exprimés
Blancs : 6,93 % des inscrits
Abstentions : 50,12 % des inscrits

Justice²¹

Projet de loi de modernisation de la justice du 21^e siècle

La loi sur la modernisation de la justice du 21^e siècle modifie de nombreuses procédures judiciaires.

Le texte de cette réforme de la justice est paru au Journal officiel du 19 novembre 2016.

Globalement, la réforme vise à désengorger les tribunaux et à réduire les délais de justice. Pour ce faire, le texte supprime un certain nombre de missions jusque-là confiées aux juges. Voici les principaux changements à venir : la procédure de divorce, le **PACS**, Tribunaux d'instance, Juridictions de proximité, Tribunaux pour mineurs, les délits routiers, le **changement de prénom, déclaration de naissance**, la renonciation à succession, l'action de groupe, services d'accueil unique du justiciable (SAUJ) ou les plans de surendettement.



Au 1er novembre 2017, le PACS en mairie

Le **Pacte civil de solidarité** (Pacs) est un contrat organisant la vie commune de deux personnes majeures, de même sexe ou de sexe différent, et vivant sous le même toit. Fiscalement, il permet à deux concubins de figurer sur la même déclaration d'impôt. Le Pacs a été instauré au sein du Code civil français par la loi du 15 novembre 1999.

Dans le cadre de la modernisation de la justice, les instructions de demande de PACS réalisées actuellement par le tribunal d'instance compétent (ou par un notaire), seront instruites en mairie et devant un officier d'état civil, en l'occurrence, le maire, **à partir du 1^{er} novembre 2017**. Il pourra donc procéder à l'enregistrement ou à la dissolution d'un PACS.

Délai de déclaration de naissance

Jusqu'à la nouvelle loi, un délai de 3 jours s'appliquait pour déclarer la naissance d'un enfant en mairie. Lorsque la date limite est dépassée, il faut se rendre au tribunal pour déclarer l'enfant. Afin de réduire le nombre de procédures dues aux déclarations trop tardives, **la loi augmente la durée du délai de déclaration pour le porter désormais à 5 jours**.

Demande de changement de prénom : pouvoir au maire

Le demandeur qui justifie d'un intérêt légitime pour changer de prénom (article 60 du Code civil) pourra le faire plus facilement en se rendant en mairie.

L'intérêt légitime du demandeur à changer de prénom est apprécié en fonction des circonstances. Le motif de la demande ne doit pas reposer sur une simple convenance personnelle. Si le cas dans lequel le prénom d'origine est objectivement ridicule ne pose a priori pas de problème, d'autres situations nécessiteront la réunion de suffisamment d'éléments pour démontrer cet intérêt légitime.

Auparavant, c'est le juge des affaires familiales du Tribunal de Grande Instance qui autorisait ou non une demande de changement de prénom. **La loi justice confie désormais ce pouvoir à l'officier d'état civil**. Ce dernier peut toutefois toujours saisir le procureur de la République s'il estime que la demande qui lui est présentée n'est pas motivée par un intérêt légitime.

ZRR Zone de Revitalisation Rurale

L'ensemble des communes de l'ancienne Communauté de Communes du Laragnais est désormais classé en Zone de Revitalisation Rurale.

Les ZRR comprennent les communes membres d'un établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre (EPCI), incluses dans un arrondissement ou un canton caractérisé par une très faible ou faible densité de population et satisfaisant à l'un des trois critères socio-économiques suivants :

- un déclin de la population constaté sur l'ensemble de l'arrondissement ou du canton ou dans une majorité de leurs communes dont le chef-lieu ;
- un déclin de la population active ;
- une forte proportion d'emplois agricoles.

En outre, les établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre dont au moins la moitié de la population est incluse en ZRR en application des critères définis aux alinéas précédents sont, pour l'ensemble de leur périmètre, inclus dans ces zones.

Depuis le 1^{er} juillet 2017 et afin de favoriser le développement local et les embauches dans le territoire Laragnais, les entreprises qui souhaitent s'y implanter peuvent bénéficier d'exonération fiscales sous certaines conditions liées notamment à l'effectif et à la nature de l'activité.

Egalement pour favoriser le développement économique et l'emploi les entreprises implantées en ZRR sont exonérées des charges patronales.

URBANISME

PLU**Ventavon**

Au 28 mars 2017, le **Plan d'Occupation des Sols (POS)** de Ventavon disparaissait. Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Ventavon n'étant pas finalisé à cette date, la commune de Ventavon est donc passée sous le Règlement National d'Urbanisme (RNU). Depuis la fusion des ComCom, la compétence PLU aurait du devenir obligatoire pour la CCSB au 27 mars 2017, mais le conseil communautaire a décidé de s'opposer à ce transfert ainsi que la majorité des communes. Chaque commune pourrait donc conserver sa compétence en matière d'élaboration du PLU. Suite à cela, dix communes de l'ancienne Com Com de la Motte-du-Caire-Turriers ayant créé récemment leur PLU Intercommunal déclarent leur désaccord en déposant un recours devant le tribunal administratif de Marseille. Elles demandent le retrait de la délibération entérinée par l'État et un dédommagement.

En ce qui nous concerne, à Ventavon, l'élaboration du PLU suit son cours et une enquête d'utilité publique sera programmée 3 ou 4 mois après son arrêt.

Le RNU continuera à être appliqué jusqu'à ce que le recours soit jugé et que la compétence PLU soit formellement attribuée.

Instruction des actes d'urbanisme

La Commune étant membre à compter du 1^{er} janvier 2017 d'un EPCI de plus de 10 000 habitants, elle perd de ce fait le bénéfice de la mise à disposition et sort du service de l'assistance technique apportée par la DDT des Hautes-Alpes. Un avenant à la convention d'assistance technique entre l'État et la Commune de Ventavon a donc été conclu (*délibération du 11/01/2017*) avec pour objectif de poursuivre transitoirement la mise à disposition de la DDT afin de garantir la continuité de l'instruction des actes d'urbanisme jusqu'à la pleine activité du service instructeur intercommunal (CCSB) qui succédera à la DDT avant le 31 décembre 2017. Cette instruction au niveau de la CCSB se fera en fonction du PLU de chacune des communes.

**Espace
Loisirs
Mutualisé**

DB - 12 Juin 2017

Les travaux d'édification et d'aménagement intérieur de l'Espace de Loisirs Mutualisé sont presque terminés.

Reste à finir les aménagements extérieurs et établir une réglementation pour son utilisation.

L'inauguration du bâtiment se fera probablement à l'automne.

On peut déjà prédire que l'organisation du centre de loisirs pour enfants pourra se dérouler à l'ELM pendant les vacances de Toussaint.

Les marchés de construction s'élèvent à **888.233,08 € HT** et ont été financés grâce à des subventions importantes comme vous pouvez le voir sur le tableau de financement ci-dessous.

Des avenants ont été rajoutés aux marchés initiaux : le mobilier (13.245€HT), le matériel de cuisine (15.800€ HT) et d'autres imprévus comme le déplacement d'une canalisation du Canal de Ventavon qui représentent un investissement supplémentaire de 34 461,60 €.

Financement de l'ELM

 <p>UNION EUROPÉENNE Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural</p> <p>Région Provence Alpes Côte d'Azur</p> <p>L'Europe investit dans les zones rurales</p>	<p>Programme Développement Rural FEADER 204-2020</p>	<p>184.643,81 €</p>
 <p>Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE</p>	<p>Programme Dotation Equipement des Territoires Ruraux DETR 2015</p>	<p>149.400 €</p>
 <p>Région Provence-Alpes-Côte d'Azur</p>	<p>Programme Aménagement et Equipements Urbains PAS du Laragnais</p>	<p>108.000 €</p>
 <p>Hautes-Alpes le département</p>	<p>Département des Hautes-Alpes</p>	<p>110.000 €</p>

BOIS & FORETS

VENTAVON

Débroussaillage obligatoire

Risques «FORTS»

La commune de Ventavon est soumise au débroussaillage obligatoire compte tenu des risques « FORTS » d'incendie qu'elle présente.

La commune est donc concernée lorsqu'un arrêté "Période rouge interdiction de tout emploi du feu" est pris par le préfet.

Débroussailler c'est :

- Un objectif

Réduire la quantité de combustible végétal, afin de diminuer l'intensité des incendies et limiter leur propagation pour :

- assurer une protection des personnes et des biens, une sécurité pour vos enfants, pour votre maison,
- faciliter le travail des pompiers en cas de sinistre,
- minimiser le risque de départ de feu accidentel à partir de votre maison.

- Une obligation

L'arrêté préfectoral du 9 juin 2004 classe notre commune en risque incendie élevé avec débroussaillage obligatoire des zones situées à moins de 200m des bois, forêts, landes, maquis et garrigue et le débroussaillage doit être effectué dans un rayon de 50m autour de l'habitation et de 2m autour des voies d'accès privées ou communales.

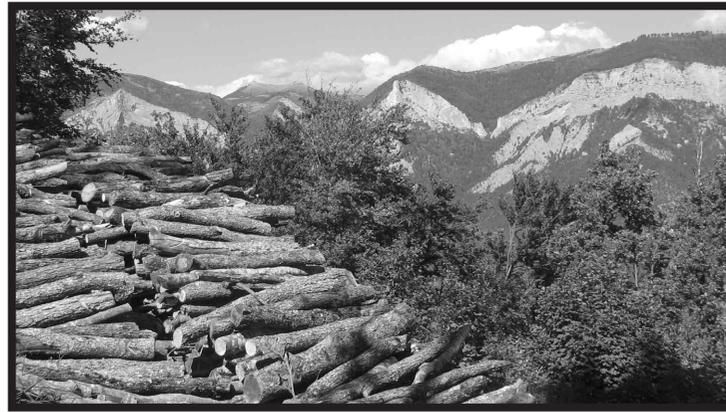
Ne pas intervenir peut aggraver les risques et entraîner des sanctions.

A savoir !

En cas de feu de forêt :

- 9 maisons sur 10 qui n'ont pas été débroussaillées vont brûler.
- 9 maisons sur 10 qui ont été débroussaillées seront épargnées par le feu.

**Débroussailler,
c'est plus qu'une obligation,
c'est un devoir, une nécessité.**



PROTEGEZ-VOUS, DEBROUSSAILLEZ MODE D'EMPLOI

➤ Qui doit débroussailler ?

C'est le propriétaire du terrain ou de la propriété.

➤ Où débroussailler ?

En zone urbaine (U) : sur la totalité du terrain.

En zone non urbaine (N) : à **50 mètres** autour des constructions et à **2 mètres** de part et d'autre des voies d'accès privées.

SANCTIONS

➤ Ce que vous encourez, si vous ne débroussaillez pas...

En cas de non-respect de l'obligation de débroussaillage, vous vous exposez à une contravention allant jusqu'à **1 500 €**.

Vous êtes pénalement responsable en cas de destruction ou de dégradation d'un bien pour un incendie provoqué par manque de sécurité.

(1 an d'emprisonnement et **15 000 €** d'amende).

En cas de sinistre, votre assurance-habitation ne vous remboursera pas si votre responsabilité est engagée.

QUAND INCINÉRER VOS DÉCHETS VÉGÉTAUX

- Octobre, novembre, décembre, janvier, avril, mai** sont les mois pendant lesquels on peut brûler les végétaux coupés.
- (Brûlage soumis à déclaration en période ORANGE)
- De plus, il est impératif de le faire le matin, sans vent, tuyau d'arrosage à proximité.



COUPES D'AFFOUAGE au BOIS de FAYE

Inscription en mairie : du 4 au 15 septembre 2017

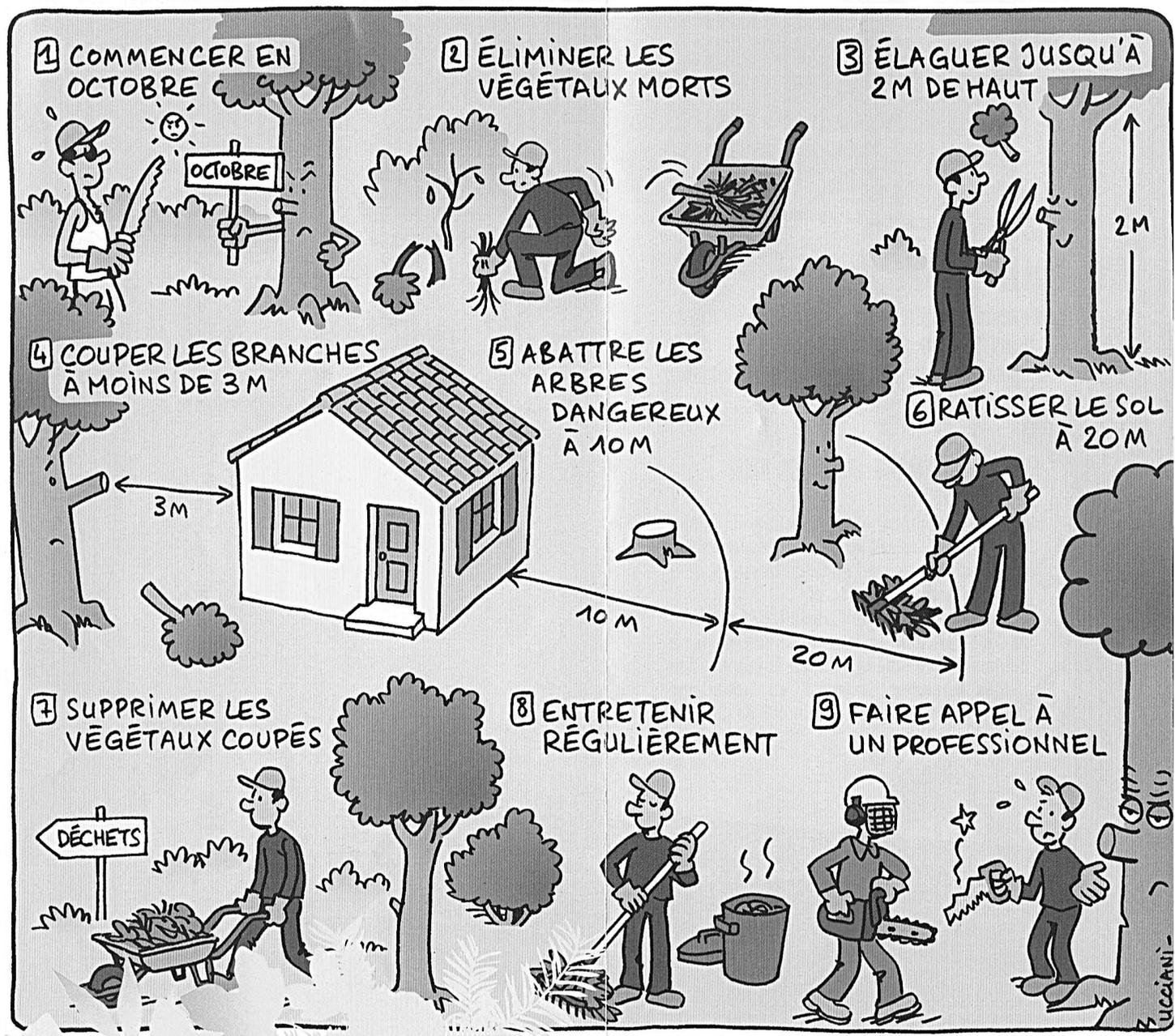
Tarif : 25€ par affouagiste à payer par chèque à l'ordre du Trésor Public lors de l'inscription

Lieu : Parcelle 16 entre la piste principale et la D21, en-dessous du carrefour de la citerne DFCI

Marquage des lots : vendredi 29 septembre 2017 de 8h30 à 12h (minimum 10 personnes)

Tirage au sort des lots de bois : samedi 14 octobre 2017 à 14h au pied des lots de bois.

COMMENT DEBROUSSAILLER EN 9 POINTS



Arbres sénescents au «Gros Fayard»

Un contrat « Bois sénescents » a été mis en place entre la Commune, Natura 2000 et l'ONF. Il s'agit d'un dispositif permettant de favoriser le développement de bois sénescents dans les milieux forestiers (en l'occurrence le Bois de Faye au lieu-dit « Gros Fayard ») dans le cadre des contrats Natura 2000. Il consiste au marquage d'arbres isolés ou d'îlots d'arbres qui seront exclus de toute exploitation forestière sur une durée de 30 ans (ni coupe, ni taille...).

L'intérêt est de favoriser le vieillissement d'arbres ou d'îlots d'arbres dans lequel la biodiversité riche pourra s'installer et se développer.

Les arbres sélectionnés doivent présenter lors de la création du contrat un diamètre suffisant (50 cm minimum pour les hêtres), un signe de sénescence (trou de pic, fente, décollement d'écorce, etc.) ou la présence d'une espèce d'intérêt communautaire.

Du fait que la surface des îlots d'arbres marqués ne pourra être exploitée pendant 30 ans, une compensation financière est prévue par tige selon les critères qu'ils présentent et leur diamètre et également une somme de 2000€/ha délimitée.



Le Hêtre ou Fayard *Fagus Sylvatica*

La longévité des hêtres se situe entre 130 et 300 ans. Ce sont aussi les vieux arbres d'un peuplement qui intéressent le forestier. Les récoltes de bois successives tout au long de la vie d'une parcelle (coupe d'éclaircie, de récolte ou de régénération) imposent de conserver des vieux arbres garant de la biodiversité forestière. Parce que vivants, ils portent quantité de bois morts, d'infrastructures porteuses de terreau. De nombreux insectes, champignons, oiseaux... en font leur gîte et leur couvert.

Comme vous pouvez le voir, à Ventavon, on le trouve sur le versant ubac (frais et plus humides) de la montagne de l'Aup (ou de St-Genis). Son tronc est parfaitement droit et recouvert d'une écorce fine gris-clair. Le bord de ses feuilles comporte des poils et pour ne pas les confondre avec celles du Charme qui sont dentelées, on peut se répéter la phrase : « Le charme d'Adam, c'est d'être à poils ».

Le hêtre fructifie à partir de 60 à 80 ans. Son fruit, appelé la faine est comestible à faible dose (car astringente). Les faines étaient utilisées autrefois pour faire de l'huile (rendement 20%) ou comme succédanées du café.

Association des communes pastorales

En mars 2017, Denise Leiboff, maire de Lieuche (06) et présidente de l'Association des communes pastorales de PACA réunissait ses adhérents à Ventavon sur l'invitation de Christian Chauvin, vice-président et représentant de l'association dans les Hautes-Alpes. A ce jour, 120 communes partagent au sein de l'association le même objectif de maintenir, améliorer, développer et promouvoir les activités pastorales sur les territoires.

Quatre grands thèmes de prédilection et leurs problématiques ont été abordés.

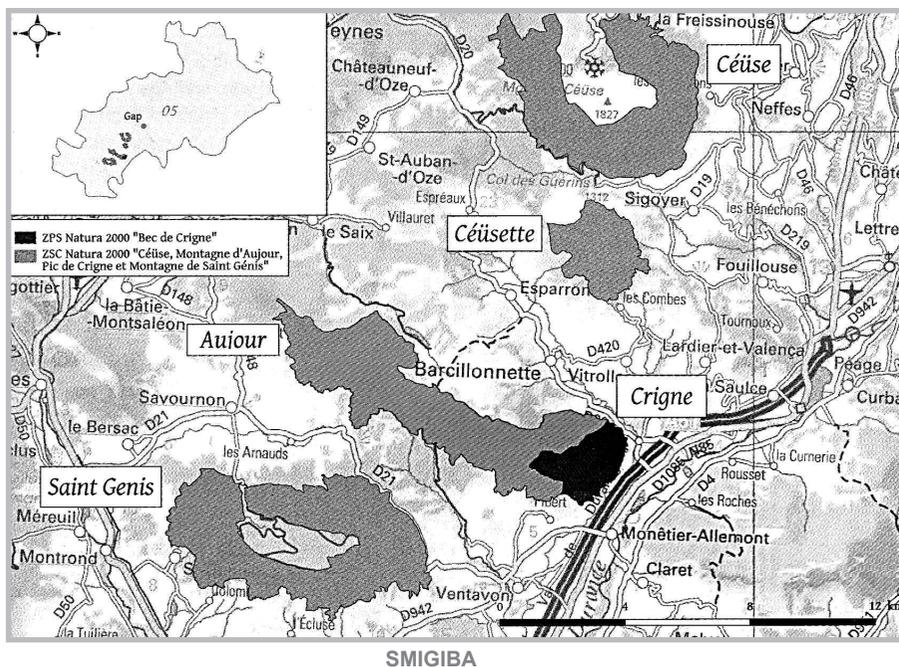
- Le thème récurrent et sûrement le plus grave pour les éleveurs ovins est bien sûr la prédation qui impacte sérieusement les départements alpins du Sud.

- La filière viande avec les abattoirs qui rencontrent des problèmes de rentabilité et donc de viabilité, les circuits courts et la commercialisation.

- Le tourisme, les loisirs, la chasse et le pastoralisme : notamment la problématique de la responsabilité des maires face aux Patous (chiens de protection des troupeaux) qui deviennent une menace pour les randonneurs et vététistes. Il a été évoqué également la construction de logements spécifiques pour les bergers et aide-bergers.

- La communication : sur demande des éleveurs, l'association souhaite changer l'image archaïque du berger et communiquer sur les particularismes de ce métier. Un projet de réalisation d'une bande dessinée ou de textes illustrés d'aquarelle pourrait voir le jour prochainement afin de sensibiliser enfants et parents sur la réalité du pastoralisme.





Sites NATURA 2000

«Céüse, Montagne d'Aujourd'hui, Pic de Crigne et Montagne de Saint-Genis» et «Bec de Crigne»

Entre Buëch et Durance, la Zone Spéciale de Conservation (ZSC) «Céüse, Montagne d'Aujourd'hui, Pic de Crigne et Montagne de Saint-Genis» s'étend sur plus de 6 900 ha et 18 communes des Hautes-Alpes. C'est une zone de transition entre les domaines méditerranéens et alpins où les influences dominantes varient en fonction du secteur et de l'exposition.

Une partie du Pic de Crigne se situe dans la Zone de Protection Spéciale (ZPS) «Bec de Crigne» qui s'étend sur 412 ha et 2 communes, Vitrolles et Monétier-Allemont. Ayant pour objectif la conservation de l'avifaune et de ses habitats, ce site compte plus de 100 espèces d'oiseaux différentes dont 22 sont inscrites à l'annexe 1 de la directive «Oiseaux», réparties sur 6 grands milieux distincts.



Balade à la découverte des oiseaux du Bec de Crigne

Vendredi 21 juillet 2017
 Lieu : Pic de Crigne
 avec **Olivier Eyraud**, accompagnateur naturaliste
 de 8h30 -12h30 environ
 Lieu et heure de rendez-vous communiqués lors de la réservation.
 Balade de difficulté moyenne - tout public.
 Sortie gratuite, nombre de places limité : réservation auprès d'Adeline Bizart au 07 86 34 02 24.

Venez découvrir les chauves-souris !

GRATUIT

Conférence suivie d'une écoute et observation en extérieur

- 23 juillet 2017 à partir de 20h30 au Saix
 - 08 août 2017 à partir de 20h à Saint Genis

Informations :
 Adeline BIZART : 07 86 34 02 24

CHASSE à Ventavon

Suite aux dégâts importants survenus dans les cultures et provoqués par le grand gibier, les agriculteurs de la Commune se sont plaints auprès de l'ACCA et ont demandé que des tirs soient effectués le plus vite possible sur des sangliers et chevreuils afin de préserver leurs récoltes.

L'ACCA a donc sollicité la Préfecture 05 pour l'autorisation de tirs d'affût ou d'approche pendant l'été, avant l'ouverture de la chasse.

En ce qui concerne les chevreuils qui provoquent des dégâts sur les jeunes pousses d'arbres fruitiers, il faut savoir qu'ils sont soumis à un plan de chasse (pour cette année : 23 bracelets dans le territoire domanial et communal). La société de chasse a demandé une autorisation de prélèvement

de 8 chevreuils par tirs à l'approche avant l'ouverture. Ils seront déduits des 23 bracelets prévus.

Pour ce qui est du gibier à plumes, 36 perdreaux seront lâchés vers la fin août et 120 faisans seront lâchés tous les 15 jours de l'ouverture de la chasse à la Toussaint. On remarque que quelques faisans gîtent et couvent désormais en bord de Durance.

A la dernière AG de l'ACAA, le 25 juin 2017, le bureau annonçait 72 adhérents chasseurs, un effectif en diminution régulière (environ 2 adhérents de moins par an).

Le bureau de l'association

- Président : Jean Moreno
- Vice-président : Christian Chauvin
- Trésorier : Robert Bourg
- Secrétaire : Raymond Favier

VOIRIE

Programme 2017 des travaux d'entretien de la voirie communale

La commission voirie après avoir fait le tour des voies communales a relevé les portions qui nécessitent un entretien imminent.

Il s'agit de : Chanousse (VC24 et 25), chemin Ganguet (VC23), chemin Les Ducs (VC22), chemin Les Blaches (VC42), chemin Berthaud (V26), chemin Beynet (VC28), secteur Trouquet (CR4), Chemin des Gardes, chemin Pré la Pierre (VC13), Pont et chemin Leroux, chemin Lenay (VC 19), Le Villard (VC5), chemin Lamoura (VC20), chemin Grand Pré (VC33), chemin Les Chapelles (VC3), Piste canal (VC17), Les Salles, Chemin Notre-Dame, Petite Garenne (CR6), chemin Beynon-Grand Guibert (CR9), Le Beynon (VC10), Chemin des Iscles (VC8), Lot. Les Chapelles, Le Sarret-carrefour de la VC2 et quelques travaux supplémentaires prévus en 2016.

Le montant total ne dépassera pas les 200.000€ pour cette année 2017 comme cela avait été convenu lors du marché initial avec l'entreprise Routière du Midi.

Régularisation des emprises de divers chemins ruraux ou voies communales ouverts à la circulation automobile

Une première tranche de régularisation concernant 6 emprises de chemin avait été confiée au Cabinet Salla-Lecomte géomètres-experts. Les travaux de repérage ont été effectués, et nous sommes dans l'attente des actes de cession notariés pour la finaliser. Pour la seconde tranche concernant 19 emprises, le conseil municipal a retenu le même cabinet de géomètres pour un montant de 11.900 € HT. Les repérages sont en cours.



Captage sommaire



Pont du torrent de Rouans sur la D 24

Signalétique à Ventavon

La Commune de Ventavon s'est engagée dans un travail de signalétique sur la commune qui consistera à installer des panneaux de signalisation des chemins, des lieux-dits, des noms de rue et des numéros d'habitation et à géolocaliser par point GPS chaque habitation. L'objectif est de faciliter l'intervention des premiers secours, le développement des services à la personne, de faciliter la tâche du facteur et surtout de ses remplaçants et de permettre aux livreurs de localiser rapidement un particulier grâce à la technologie GPS.

A noter que la signalétique concernant les activités (entreprises, patrimoine, services publics) sera réalisée par la Communauté de Communes Sisteronnais-Buëch, plus tard, en même temps que les 61 autres communes. Cette signalisation d'intérêt local sera normalisée en densité, dimension, lisibilité, code de couleurs.

Ce travail de dénomination des voies et la numérotation des habitations préparé par Gérald Godbillon, conseiller municipal a abouti à demander les services d'adressage communal et de géolocalisation à Signa Concept, entreprise spécialisée. Les travaux devraient débuter courant juillet et permettront de réaliser cette liste de points GPS des habitations. Signa Concept organisera une réunion publique d'explication pour la population.

Les panneaux seront livrés par les sociétés PICBOIS et ROCHE TAILLEE et l'entreprise pour l'installation sera prochainement choisie.

Chaque habitation aura son numéro, qu'elle soit dans le bourg, dans un des hameaux ou isolée. Les numéros correspondront à la distance métrique du début de la voie publique expressément nommée (rue, chemin, voie communale...) à l'habitation. Le sens de la numérotation se fera par rapport à la mairie de Ventavon et son éloignement. Les chiffres impairs à gauche et les chiffres pairs à droite.

Suite à cela, vous aurez donc une adresse modifiée qu'il faudra renseigner auprès de vos correspondants.

Une maquette de présentation cartographiée qui sera distribuée aux habitants et disponible dans les commerces locaux est également à l'étude.



EAU

Recherche d'eau

Des travaux sommaires de terrassement ont été entrepris par la commune sur un terrain d'un particulier dans la combe de Rouans du Bois de Faye pour évaluer le débit d'eau d'une source potentiellement intéressante pour améliorer nos ressources en eau potable.

Située suffisamment haute en altitude pour être amenée par gravitation et d'un débit mesuré par un hydrogéologue d'environ de 45 m³/jour, elle pourrait anticiper nos besoins futurs en eau et les sécheresses récurrentes de la période estivale.

Suite à cela et pour attester l'utilité, la qualité, le débit maximum, il nous faut procéder à un captage un peu plus élaboré avec une retenue en dur, des drains suffisamment importants et l'assistance technique du Département 05.

Si cela s'avérait intéressant, la commune projette d'acheter les terrains nécessaires au captage et au périmètre de protection comme cela avait été envisagé lors d'un accord tacite avec Monsieur Polge, le propriétaire.



Réseaux

Société d'assistance : La société *INEO PACA* a été retenue pour passer une convention avec la Commune sur trois ans pour assistance technique exploitation des réseaux d'eau potable et d'assainissement pour un montant forfaitaire annuel de 5.739 € HT auquel pourront se rajouter des prestations en régie à la demande de la Commune.

Eaux pluviales à Valenty et Renforcement du réseau Eau potable au Beynon :

La Commune souhaite effectuer des travaux d'élimination des eaux claires parasites du réseau d'assainissement collectif des eaux usées au quartier de Valenty et renforcer le réseau d'eau potable sur le secteur du Beynon.

Pour ce dernier, ces travaux sont justifiés par la récente réhabilitation de l'ancienne cité EDF en zone d'habitation. En effet, les canalisations existantes ne présentent pas un diamètre suffisant pour répondre aux normes en vigueur au titre de la défense incendie.

Le cabinet d'étude *MG Concept* est missionné pour estimer le montant des travaux et monter les dossiers de subventions.

Château d'eau

En parallèle des travaux de réhabilitation du château d'eau, une nouvelle canalisation a été installée afin d'améliorer la défense incendie dans le village et renforcer le réseau d'eau potable en cas de besoin. Cette canalisation concerne le surplus du bassin de Faye qui pourra être conduit directement au château d'eau. Le montant total du marché de travaux s'élève à 80 258,40 € HT.

Les travaux de réhabilitation et ceux de la modification du réseau sont terminés.

Tarifs de l'eau au 1^{er} septembre

Le budget spécifique de l'eau et assainissement de la Commune de Ventavon ne s'équilibrant pas depuis plusieurs années, la Commune doit l'abonder en versant une subvention importante. Cette année, ce sont 227.124 € qui ont été versés.

Au vu d'un futur incertain et des probables changements de compétences vers la CCSB, les tarifs à venir ne seront sûrement pas les mêmes et on peut prédire qu'ils seront multipliés par trois ou quatre. En conséquence, et pour amortir une augmentation trop importante d'un seul coup, le conseil municipal (délibération du 21/06/2017) a décidé de majorer les tarifs de la part proportionnelle de 0,05€/m³, la part fixe restant au tarif actuel (voir barème ci-dessous) à partir du 1^{er} septembre 2017.

EAU

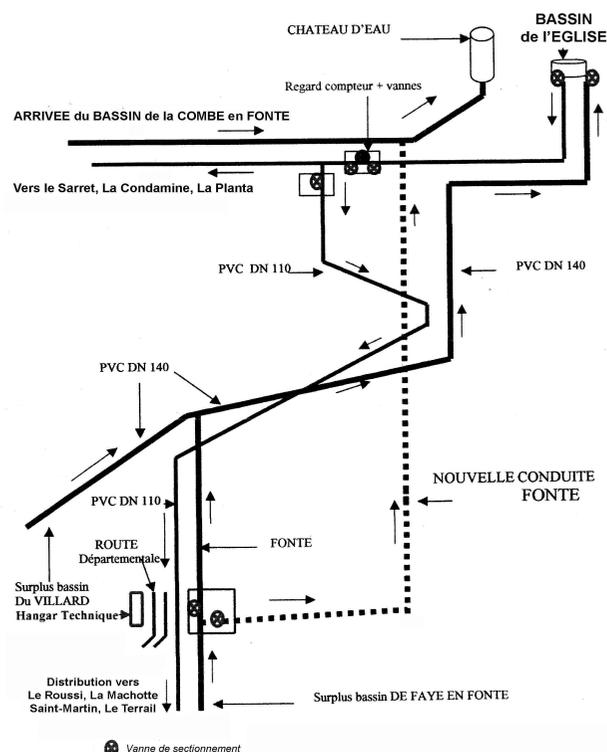
Part fixe : 60€/an
Part proportionnelle :
- 0,80€ jusqu'à 120m³
- 1,20€ de 121 à 180 m³
- 1,30€ au-dessus de 180 m³

ASSAINISSEMENT

Part fixe : 35€/an
Part proportionnelle :
- 0,55€ jusqu'à 120 m³
- 0,75€ de 121 à 180 m³
- 0,80€ au-dessus de 180 m³

Simulation : pour une habitation reliée aux réseaux d'eau potable et d'assainissement et qui dépenserait moins de 120 m³, l'augmentation représenterait 12 €.

Modification du réseau d'eau potable du surplus du bassin de Faye au château d'eau



INTERCOMMUNALITE



**Communauté de Communes
du Sisteronais-Buëch**

**1 territoire regroupant
7 communautés de communes,
62 communes,
3 départements, 2 régions
et près de 25.000 habitants**

La fusion résultait de la loi NOTRe qui exigeait aux communautés de communes de se rassembler au 1^{er} janvier 2017 afin de renforcer le bloc local. C'est pourquoi une fusion des communautés de communes du Sisteronais, du Laragnais, du Serrois, des Baronnies, de la Motte-du-Caire-Turriers, de Ribiers Val de Méouge et de la Vallée de l'Oule a été proposée.

Principales conséquences : agrandir les périmètres et consolider des compétences.

Le périmètre de la communauté de communes du Sisteronais-Buëch a été acté par l'Etat et par arrêté signé conjointement le 14 novembre 2016 par les Préfets des trois départements des Hautes-Alpes, de la Drôme et des Alpes-de-Haute-Provence.

Le Conseil Communautaire

Le Conseil Communautaire est composé de 93 délégués (élus des communes membres), qui élisent en leur sein le président, les 11 vice-présidents et les 8 délégués conseillers.

Ce sont les élus qui votent les grandes orientations politiques proposées par les commissions et acceptées par le Bureau.

Les Commissions

Les 73 délégués du conseil communautaire non élus au bureau rejoignent une commission thématique : finances, environnement, etc... Il y en a sept au total.

Ces commissions sont chargées d'étudier et proposer des solutions sur chaque thématique qui lui appartient. Elles sont composées de 10 à 15 membres, avec à leur tête un vice-président. Ces commissions ont été créées par rapport aux compétences transférées lors de la fusion au 1^{er} janvier 2017.



Réunion du Bureau à Lazer

Le siège de la CCSB

2 place de la République
04200 Sisteron

Tél. 04 92 31 27 52 (Administration Générale)

E-mail :

contact.ccsb@sisteronais-buech.fr

Site web :

www.sisteronais-buech.fr

Le bureau communautaire

Le bureau communautaire est formé du président et des vice-présidents (un vice président par ancienne communauté de communes) et de délégués conseillers, qui statuent sur les différents dossiers et actions communautaires. Il se réunit régulièrement.

Les vice-présidents ont la responsabilité d'une commission qui travaille en amont les différents sujets afin de faciliter les prises de décisions lors du Conseil Communautaire.

LES MEMBRES DU BUREAU

Daniel Spagnou
Président
Maire de Sisteron



Gérard Tenoux
1er Vice-Président
Maire de Bruis



Henriette Martinez
2ème Vice-Présidente
Maire de Laragne



Jean-Jacques Lachamp
3ème Vice-Président
Maire de Nibles



Damien Duranceau
4ème Vice-Président
Maire de Garde-Colombe



Jean-Louis Rey
5ème Vice-Président
Maire de Ste-Colombe



Albert Moulet
6ème Vice-Président
Maire de Val Buëch Méouges



Robert Gay
7ème Vice-Président
Maire de Mison



Philippe Magnus
8ème Vice-Président
Maire de Lachau



Bernard Mathieu
9ème Vice-Président
Maire de Serres



Jean-Pierre Templier
10ème Vice-Président
1er adjoint à Sisteron



Jean-Marie Trocchi
11ème Vice-Président
Maire du Poët



Patrick Massot
Conseiller-Délégué
Maire de La Motte du Caire



Jean-Yves Sigaud
Conseiller-Délégué
Maire de Turriers



Alain D'Heilly
Conseiller-Délégué
Maire de La Bâtie-Monsaléon



Juan Moreno
Conseiller-Délégué
Maire de Ventavon



Edmond Francou
Conseiller-Délégué
Maire de Garde-Colombe



Élisabeth Collombon
Conseiller-Délégué
Maire de Vaumeilh



Marcel Bagard
Conseiller-Délégué
Conseiller à Sisteron



Jean Schüller
Conseiller-Délégué
1er adjoint à Trescleoux





Attribution des délégations

Tenoux Gérard : Service aux communes, services à la population, contrat de ruralité, NTIC

Martinez Henriette : Finances

Lachamp Jean-Jacques : Urbanisme, aménagement du territoire, PLUI

Duranceau Damien : Tourisme et activités de pleine nature

Rey Jean-Louis : Environnement

Moulet Albert : Voirie et SPANC

Gay Robert : Logistique et commande publique

Magnus Philippe : Suivi des dossiers de demandes de subventions et relations avec les co-financeurs

Mathieu Bernard : Politique de l'eau et des rivières

Templier Jean-Pierre : Développement économique

Trocchi Jean-Marie : Travaux et accessibilité

Massot Patrick : Volet agricole du développement économique

Sigaud Jean-Yves : Environnement hors déchets

D'Heilly Alain : Suivi des sites d'enfouissement des déchets de Sorbiers

Moreno Juan : Sécurité et prévention de la délinquance, agences postales intercommunales

Edmond Francou : Système d'Information géographique et relations avec les associations culturelles et sportives

Collombon Élisabeth : Relations avec les petites communes

Bagard Marcel : Appels d'offres et délégations de service public

Schüler Jean : Ressources humaines

Compétences

Les compétences de la communauté de communes du Sisteronais-Buëch sont définies autour de :

Compétences obligatoires, c'est à dire imposées par le législateur sur tout le territoire :

- L'aménagement de l'espace
- Le développement économique et promotion du tourisme
- La collecte et le traitement des déchets
- Les aires d'accueil des gens du voyage

Compétences optionnelles, c'est à dire exercées actuellement mais de manières différenciées sur les territoires en attendant d'être définies par la nouvelle intercommunalité au cours de l'année 2017 :

- Environnement et cadre de vie : sentiers de randonnées, énergies renouvelables
- Actions sociales : portage des repas, petite enfance
- Voirie intercommunale

Compétences facultatives : exercées actuellement mais de manières différenciées sur les territoires en attendant d'être définies par la nouvelle intercommunalité au cours de l'année 2018 :

- Maisons des services d'accueil du public
- Agences Postales Intercommunales
- Haut débit internet
- Numérisation géographique
- Gestion de l'école de musique, animations culturelles et sportives

Au cours de l'année les différents acteurs se pencheront petit à petit sur les projets à mettre en place parmi les compétences.

Flash INFO CCSB : lettre d'information succincte mettant en avant les actions réalisées et les décisions prises par le conseil communautaire. Publiée à chaque fin de mois au format pdf sur le site :
<http://www.sisteronais-buech.fr>



Visite de Daniel Spagnou, président de la CCSB à Ventavon, le 23 mai 2017



web

Le clip vidéo Harcèlement 0%

Le mercredi 31 mai 2017, Bernard Beignier, Recteur de l'Académie d'Aix-Marseille a remis les prix académiques aux lauréats du concours "Non au Harcèlement 2017". Le coup de cœur académique, en partenariat avec la MAE (assurance), a été décerné à l'école primaire de Ventavon pour son clip "Harcèlement 0%".

Vous pouvez visionner le clip en flashant le code ci-dessus ou à l'adresse :

<http://www.dailymotion.com/video/x5c2k4b>

Depuis le mois de novembre dernier, les élèves de CM1 et CM2 de l'école de Ventavon ont participé à ce concours. Grâce à l'aide de Grégory Barrois (intervenant de l'école de musique) et Sandrine Wolowiec (EMALA), la classe de Ventavon a créé un clip vidéo de sensibilisation au harcèlement scolaire. Les enfants ont écrit un poème, ils l'ont mis en musique, puis ont tourné les images du clip. Le jury académique a délibéré et le « coup de cœur académique » en partenariat avec la MAE, a été décerné à l'école primaire de Ventavon.

Les élèves et leur enseignante Sophie Lafond, accompagnée par l'inspecteur de l'Éducation nationale de la circonscription Gap 2, ont été reçus par le recteur d'académie à Marseille et félicités pour la qualité de leur travail avec un prix de 1000€ qui servira à la mise en place d'un projet visant à améliorer le climat scolaire.

Dans le cadre de ce projet, l'école de Ventavon a présenté au conseil d'école son plan de prévention contre le harcèlement, ainsi qu'une charte du bien vivre ensemble rédigée et signée par les enfants : elle concerne tous les temps de l'élève (transport scolaire, cantine, garderie, périscolaire, école).



Sophie Lafond, enseignante et ses élèves au rectorat



Carcassonne, Cité de l'espace, Airbus, Aérosco피아, la ville rose, canal du midi...



© Ecole de Ventavon

Dans le cadre du regroupement pédagogique (Monétier-Allemont, Ventavon et Claret) les grandes classes ont réalisé un sacré voyage de fin d'année du 12 au 16 juin. Ainsi les élèves des classes de CE2 de Monétier-Allemont, et les CM1 et CM2 de Ventavon ont pris la direction du Midi-Toulousain avec leur institutrice Sophie Lafond et Valérie Bittoni (parent accompagnatrice).

Les élèves ont fait une première étape à Carcassonne afin de découvrir l'histoire et l'architecture de la cité fortifiée. A cette occasion, ils ont participé à des ateliers médiévaux, dessinés des armoiries, et terminé par une série d'adoucissements des jeunes chevaliers à la basilique.

Une fois à Toulouse, les élèves ont visité la

Cité de l'espace, son planétarium, ses expositions, vu de vrais engins spatiaux et ont réalisé des expériences de physique et d'astronomie.

Le mercredi était consacré à l'aéronautique avec une visite sous haute surveillance du site d'assemblage de l'Airbus A380 et du musée Aérosco피아 qui retrace l'histoire de la conquête des airs et l'occasion de monter dans le Concorde.

Judi, les élèves ont eu droit à une visite commentée du centre historique de la ville rose, le Capitole, le musée des beaux arts, et les bords de la Garonne. Vendredi enfin, ils ont profité d'une promenade en péniche au fil du canal du midi tout en appréciant le passage de plusieurs écluses.

Ces séjours riches ont généralement lieu une année sur deux, grâce au soutien financier de la commune de Ventavon.

Gérald Garnier

Cantine

Suite à l'abandon, en mars 2017, des prestations effectuées par le restaurateur-livreur de repas des cantines des trois écoles du RPI, les trois communes ont dû dans l'urgence trouver une solution afin d'assurer la continuité de ce service jusqu'à la fin de l'année scolaire.

L'entreprise *Lou Jas* de Château-Arnoux avait accepté de fournir cette prestation du 7 mars au 7 juillet 2017. Pour la rentrée prochaine, suite à un appel d'offres, la même entreprise *Lou Jas* a été retenue pour un prix de 5,22€/repas.

Effectifs du RPI et répartition pour la rentrée 2017/2018

- TPS/PS/MS (Mme Rigo) : 23 (3 TPS, 14 PS et 6 MS)
- MS/GS (Mme Clément) : 21 (6 MS et 15 GS)
- CP/CE1 (Mme Grimal) : 20 (15 CP et 5 CE1)
- CE1/CE2/CM1 (Mme Ghignetto) : 21 (5 CE1, 10CE2 et 6 CM1)
- CM1/CM2 (Mme Lafond) : 23 (13 CM1 et 10 CM2)

Total : 108 élèves

Manque d'assistantes maternelles

Lors du dernier conseil d'école, le problème d'un manque d'assistantes maternelles apparaît lors de la discussion à propos des inscriptions actuelles et de la progression du nombre de parents souhaitant inscrire des enfants en TPS dans l'avenir.

Une demande d'enquête a été faite par l'équipe éducative aux mairies pour explorer les possibilités (crèche, MAM, nouvelle assistante maternelle...).

Retour à la semaine de quatre jours

Considérant que la semaine de cinq jours instaurée par la réforme des rythmes scolaires augmentent la fatigue des enfants, un questionnaire a été envoyé aux parents d'élèves afin qu'ils se prononcent pour garder les horaires d'école et les Temps d'Activités Périscolaires à l'identique de l'année écoulée ou bien revenir à la semaine des quatre jours.

Résultats :

- 65 familles se prononcent pour la semaine à 4 jours, 13 en faveur de la semaine de 5 jours et 22 sans réponses.
 - Les trois maires de Claret, Monétier et Ventavon sont favorables pour suivre le conseil d'école s'il décide de revenir à 4 jours et à la suppression des TAP.
 - Les enseignants du RPI sont favorables au retour à quatre jours.
 - Lors du conseil d'école du 20 juin 2017, les représentants votent à l'unanimité pour un retour à la semaine de 4 jours.
 - Le 21 juin 2017, le conseil municipal de Ventavon délibère à l'unanimité pour appuyer le conseil d'école.
 - Une demande a donc été envoyée à l'Académie afin de revenir à la semaine de quatre jours.
 - Par un arrêté du 6 juillet 2017, Philippe Maheu, directeur de l'Académie des Hautes-Alpes nous transmettait les nouveaux horaires 2017/2018 pour les écoles haut-alpines.
- Ventavon** : Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h35 à 11h55 - 13h30 à 16h10

Temps d'Activités Périscolaires 2016-2017

Les deux sujets principaux traités durant toute l'année scolaire ont été :

- **La météorologie** avec un éveil à cette science afin de mieux connaître le mécanisme des phénomènes atmosphériques (composition de l'air, formation des nuages, comment les distinguer, les vents, etc). Le relevé hebdomadaire des températures leur a permis de suivre la courbe des minimales et des maximales.

Puis, Thierry Bento leur a expliqué ce qu'est l'aérodynamique et les a guidés dans la construction d'avions en papier suivi de boomerangs et enfin de cerf volants.

Avec Bernard Kurtz, ils ont approché un deltaplane, ils l'ont monté, se sont installés dans le harnais et ont été mis en position « pendulaire » avant de procéder à son démontage. De nombreuses questions pertinentes ont suivi auxquelles Bernard a répondu en toute simplicité leur dévoilant entre autre que le 1^{er} vol en deltaplane avait eu lieu en 1895.



- **Le théâtre**, au travers de la pièce de Cathy Itak, leur a permis d'apprendre à s'exprimer oralement, distinctement mais aussi à faire passer leurs émotions par la gestuelle. Ils ont dompté leur timidité et se sont appropriés leur rôle.

Dans un deuxième temps, ils ont, sous la direction de Géraldine Charles, procédé à la fabrication de leur costume ainsi que des décors. Le tout en carton !

D'autres ateliers leur ont été proposés.

Durant la semaine du goût, avec la participation de Jean-Marie Huaut, les sens (toucher, vue, odorat, goût) des enfants ont été mis à l'épreuve pour reconnaître différents aliments.

Puis le compte à rebours étant lancé pour les fêtes de Noël, les enfants ont confectionné décorations et petits cadeaux personnels.

Ensuite curieux de connaître leurs origines, ils ont profité des vacances de fin d'année pour poser des questions à leurs grands parents afin de réaliser leur arbre généalogique. Cela aura permis de retrouver leurs racines, de construire leur identité et de tisser des liens intergénérationnels.

Utilisés encore dans quelques cérémonies et danses religieuses du Moyen âge, les masques ne sont plus maintenant en Europe qu'un divertissement de société, dans les bals masqués. Mais quels sens ont-ils à travers le monde et ses différents continents ? Telle a été la question posée aux enfants afin qu'ils recherchent sur internet les différentes significations du masque. Cela a abouti au masque vénitien comédie de l'Arte, aux chinois avec les dragons, aux égyptiens masques funéraires, aux amérindiens ou africains.

Nous remercions les intervenants ainsi que notre bénévole Danièle Lenay, très appréciée des enfants.

Corinne Gontard

BUDGET

<i>BUDGET GENERAL - Section de Fonctionnement</i>				
Chapitres	Libellés	Budget Prévu 2016	Compte Administratif Réalisé 2016	Budget Primitif 2017
	Dépenses de fonctionnement	1 451 453,00	774 018,71	1 755 931,02
011	Charges à caractère général	346 642,88	292 675,94	341 893,20
012	Charges de personnel	276 068,00	260 215,75	298 738,00
014	Atténuation de produits	28 973,00	28 892,00	30 400,00
65	Autres charges de gestion courantes	199 483,98	184 118,63	122 924,57
66	Charges financières	2600,00	1 098,39	2 600,00
67	Charges exceptionnelles	1 700,00	0,00	1 700,00
042	Opérations d'ordre transfert entre sections	7 018,00	7 018,00	32 975,09
022	Dépenses imprévues	1 000,00	0,00	1 000,00
023	Virement à la section d'investissement	587 967,14	0,00	923 700,16
002	Déficit fonctionnement reporté	0,00	0,00	0
	Recettes de fonctionnement	1 451 453,00	1 227 784,85	1 755 931,02
70	Produit des services	761 543,88	469 804,47	1 008 665,00
73	Impôts et taxes	495 581,00	574 558,90	582 170,00
74	Dotations, subventions et participations	76 322,12	49 137,65	50 967,02
75	Autres produits de gestion courante	97 000,00	96 525,41	98 000,00
76	Produits financiers	4 750,00	4 528,11	4 529,00
77	Produits exceptionnels	16 156,00	33 176,31	11 500,00
013	Atténuation de charges	100	54,00	100,00
40	Opérations d'ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
002	Excédent de fonctionnement reporté	0	0	0

<i>BUDGET GENERAL - Section d'Investissement</i>				
Chapitres	Libellés	Budget Prévu 2016	Compte Administratif Réalisé 2016	Budget Primitif 2017
	Dépenses d'investissement	2 584 260,56	758 726,52	3 029 215,17
20	Immobilisation incorporelles	100 549,82	33 302,56	86 798,00
204	Subventions équipement versées	102 864,06	97 263,06	232 725,00
21	Immobilisations corporelles	403 376,30	91 967,69	532 784,00
23	Immobilisations en cours	75 442,99	2 989,52	35 440,00
16	Emprunts et dettes assimilées	4 255,00	3 144,90	3 755,00
26	Participation et créances rattachées	230 000,00	0	800 000,00
Op 12	Travaux de voirie	180 294,05	180 294,04	200 000,00
Op 18	VC 5	11 040,00	0	11 040,00
Op 21	Construction ELM	1 308 469,61	349 127,33	959 342,00
Op 25	Aire de lavage agricole	4 200,00	0	4 200,00
Op 927	Enfouissement réseaux cité Beynon	163 768,73	637,56	163 131,17
001	Déficit d'investissement reporté	0	0	0
	Recettes d'investissement	2 584 260,56	1 627 715,76	3 029 215,17
021	Virement de la section fonctionnement	604 572,14	0	923 700,16
10	Dotations et fonds divers	1 585 100,72	1 583 055,01	512 002,14
13	Subventions d'investissement	24 419,00	25 142,75	15 881,00
16	Emprunts et dettes	1 610,00	500,00	1 110
040	Amortissements	7 018,00	7 018,00	32 975,09
Op 12	Travaux de voirie	12 000,00	12 000,00	19 013,80
Op 21	Construction ELM	335 593,00	0	642 044,00
001	Excédent d'investissement reporté	13 947,70	0	882 488,98



BUDGET EAU & ASSAINISSEMENT- Section de Fonctionnement

Chapitres	Libellés	Budget Prévu 2016	Compte Administratif Réalisé 2016	Budget Primitif 2017
	Dépenses de fonctionnement	207 673,00	180 344,43	214 818,93
011	Charges à caractère général	59 600,00	35 182,62	62 890,00
012	Charges de personnel	25 000,00	25 000,00	25 000,00
014	Reversement produits ADE	10 715,00	10 304,00	11 200,00
65	Autres charges de gestion courantes	1 00,19	0	1 000,00
66	Charges financières	0	0	2 720,00
67	Charges exceptionnelles	1 000,00	0	1 000,00
042	Opérations d'ordre transfert entre sections	109 857,81	109 857,81	110 508,93
022	Dépenses imprévues	500,00	0	500,00
023	Virement à la section d'investissement	0	0	0
002	Déficit fonctionnement reporté	0	0	0
	Recettes de fonctionnement	207 673,00	223 051,68	214 818,93
70	Produit de gestion courante	79 355,00	92 963,17	114 896,00
74	Dotations, subventions et participations	4 623,00	6 893,70	4 600,00
75	Autres produits de gestion courante	86 855,98	86 855,98	14 774,57
77	Produits exceptionnels	500,19	0	500,00
40	Opérations d'ordre transfert entre sections	36 338,83	36 338,83	37 341,11
002	Excédent de fonctionnement reporté			42 707,25

BUDGET EAU & ASSAINISSEMENT - Section d'Investissement

Chapitres	Libellés	Budget Prévu 2016	Compte Administratif Réalisé 2016	Budget Primitif 2017
	Dépenses d'investissement	496 771,17	72 885,93	504 591,40
20	Immobilisation incorporelles	16 570,75	11 198,00	5 372,75
21	Immobilisations corporelles	27 100,00	6 867,60	27 245,44
23	Immobilisations en cours	1 914,00	597,60	6 316,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0
040	Amortissements	36 338,83	36 338,83	37 341,11
Op 919	Renforcement eau cité Beynon	0	0	58 536,00
Op 920	Récupération eaux pluviales Valenty	8 000,00	0	7 500,00
Op 921	Remise en état château eau village	133 400,00	17 883,90	115 516,10
Op 922	Mise en protections source Muret		0	246 764,00
001	Déficit d'investissement reporté	273 447,59	0	0
	Recettes d'investissement	496 771,17	350 774,99	504 591,40
001	Excédent investissement reporté	0	0	4 441,47
021	Virement de la section fonctionnement	0	0	0
10222	FCTVA	2 443,18	2 487,00	1 122,00
1068	Excédent fonctionnement	156 398,62	156 398,62	0
13	Subventions d'investissement	94 671,56	82 031,56	239 764,00
16	Emprunts et dettes	0	0	85 000,00
040	Amortissements	109 857,81	109 857,81	110 508,93
Op 921	Remise en état château eau village	133 400,00	0	63 755,00
001	Excédent d'investissement reporté	0	0	0



ANIMATIONS

Les animations de la bibliothèque au premier semestre

Carnets de voyages

Le 28 janvier, de nombreux visiteurs sont venus admirer les magnifiques *Carnets de voyages* réalisés par Betty COME lors de ses nombreux périples à travers le monde.

Elle a l'œil du photographe professionnel pour imprimer sur papier des expressions sublimes de personnes rencontrées qui acceptent le contact. Elle témoigne des coutumes et rapporte des paysages envoûtants qui font rêver. Ses commentaires et ses récits restent très instructifs. L'album sur la Syrie a beaucoup ému les visiteurs quand on sait aujourd'hui que la plupart de ces merveilles (monuments, paysages...) rapportées par Betty COME en image sont détruites à jamais.

Durant toute l'après-midi, les visiteurs ont pu s'évader, plongés dans tous les supports mis à leur disposition grâce aux nombreux ouvrages prêtés par la BDP 05 ; quelques-uns ont même attrapé le virus du carnet à réaliser, piochant des idées pour se lancer eux-mêmes dans une réalisation future. Ces échanges fructueux ont concouru à faire de cette après-midi un moment d'évasion passionnant.



Projet inter-bibliothèques du Sud Buëch

Des liens existent depuis plusieurs années entre les bibliothèques grâce à la BDP et aux formations régulières qu'elle dispense qui permettent la rencontre des bibliothécaires et le développement d'animations interactives sur le territoire Sud Buëch.

Au regard du succès rencontré par ce projet inter-bibliothèques depuis 2013, il a été décidé de renouveler cette manifestation en 2017.

Un budget prévisionnel d'animation de 3970€ a été alloué sur le budget 2017 de la Commune de Ventavon.

Le conseil municipal a sollicité une subvention du Département 05 qui nous a attribué 631 €.



Soirée intergénérationnelle :

Si mon village m'était conté

La Commune dans le cadre des animations culturelles était heureuse d'accueillir une soixantaine de villageois à la salle du Prieuré le 10 février 2017 avec une très jolie exposition d'anciens objets et de vieilles photos éveillant les souvenirs des anciens et la curiosité des plus jeunes.

Les Ventavonnais de souche cherchaient des visages familiers sur les photos tandis que les nouveaux villageois établissaient des liens entre les paysages d'hier et d'aujourd'hui.

Corinne expliqua ensuite les règles de la généalogie : partir de soi, questionner les archives départementales, les registres paroissiens et militaires, et découvrir ainsi ses ancêtres.

Puis, trois vénérables sages, natifs du village, nous contèrent avec émotions et détails la vie du village au début du siècle dernier : Mado ARNAUD, avec force détails et sensibilité, nous évoqua ses souvenirs sur la condition des femmes et la vie de famille ; Michel ARNOUX, passionné d'histoire et de culture alpine, récapitula les événements qui transformèrent le village ; Louis BRACHET, artiste sculpteur de la commune, fit parler les vieilles pierres du village et revivre les anciennes figures du village, philosophant aussi sur les conséquences de ces énormes changements des 80 dernières années.

Retrouvez page 24 le compte-rendu de cette soirée

Pour le plaisir, nos trois anciens ont clôturé cette soirée en patois faisant rire les enfants, et chanter les oreilles des adultes. Puis, tous les participants ont partagé un verre de l'amitié, en continuant d'échanger souvenirs et anecdotes.

Un grand merci à nos 3 conteurs qui nous ont tenu en haleine pendant près de 3 heures et qui auraient pu tenir toute la nuit et à Corinne pour ce moment d'échange qui a enchanté l'auditoire.

Sophie Roca

Contes, poésies, théâtre

En mars et avril, au regard du thème du projet inter-bibliothèques de 2017, nous avons assisté à des spectacles et ateliers d'écriture, d'art ou théâtre. Poésies et contes vous ont été proposés également, inspirés par l'exposition prêtée par la BDP05 « L'Afrique et ses symboles ».



*Conte des enfants lu
par Margaux, Ma-Hina, Victoria, Océane, Olan et Louise*

Soirée de clôture des bibliothèques

A Ventavon, le 27 avril 2017, la soirée de clôture a été l'occasion pour les bibliothécaires et les élus des communes de Laragne, Garde-Colombe, Le Poët et Ventavon de faire le bilan de toutes les animations organisées et d'écouter des lectures musicales avec le spectacle « Je suis un nègre blanc » des Éditions Gros Textes. Les enfants, quant à eux, encadrés par Marie, Géraldine et Corinne nous ont lu leur conte réalisé lors des animations « bibliothèque » devant une fresque à connotation africaine.



EXPO peintures

Le weekend de Pâques, c'est la peinture qui a été mise à l'honneur grâce à nos artistes locaux Géraldine Charles, Ingrid Martin, Anne & Cyril Rochas.

Les différentes techniques acrylique, pastel, gouache se sont côtoyées pour le plaisir des yeux !



Musée de Quinson

Ce semestre s'est terminé avec la sortie au Musée de Quinson le 3 juin.

Là, nous avons fait un grand bond dans le passé, sur les traces des premiers hommes.

Dans l'entrée du Musée Préhistorique, nous avons été accueillis par un troupeau d'animaux, grandeur nature, mammoth, tigre à dents de sabre, rhinocéros, cerf, tout droit sortis des temps glaciaires.

Au rez-de-chaussée, la visite a débuté par l'exposition temporaire. Grâce aux écrans tactiles et aux projections, nous avons effectué une promenade virtuelle dans la caverne du Pont d'Arc, la grotte Chauvet. L'exposition se divise en deux espaces :

Le déroulement de la construction de la réplique exacte de la grotte, découverte en 1994 mais immédiatement fermée au public afin de la préserver. Puis, immersion dans la grotte Chauvet avec ses plus anciens dessins connus à ce jour et datés de 36 000 ans. Ils ont été scannés et numérisés. On peut voir les empreintes négatives et positives de mains apposées sur les murs. Ainsi que des représentations animales telles des chevaux, tigres, bisons, rhinocéros, ours et cerfs. Quelle expression artistique ! Impressions de dynamisme, de mouvement. L'outil numérique 3D nous a permis de découvrir des détails que l'on n'aurait pu voir à l'œil nu dans la grotte originale.

Au 1^{er} étage, dans de nombreuses vitrines, plus de 35000 objets archéologiques sont exposés suivant l'époque. Le silex puis le bronze avec l'apparition de la poterie au fil des millénaires. Toute une collection de bijoux retrouvés à Moriez, village du Haut Verdon.

Un film nous a permis de suivre la vie et son évolution dans le Verdon. Ainsi que des scènes de vie, reconstitutions de la vie familiale avec la cueillette, la pêche, la chasse, la découverte puis la maîtrise du feu et la taille du silex afin de fabriquer des armes, des objets tranchants. Sans oublier la reconstitution de la galerie des soleils, grotte de l'église décorée par les hommes du Néolithique.

Après nous être sustentés, nous avons visité le village préhistorique situé à 500 mètres. Là, cinq constructions, habitats ou sépultures y ont été reconstituées, datés entre 1,8 millions d'années et 2500 ans avant Jésus Christ. Cercle de pierres, tipi, hutte, maison de pierres et dolmen sépulture collective.

Puis, nous avons suivi les gorges du Verdon pour nous rendre, en car, dans la cité de la Faïence à Moustiers-Sainte-Marie. Ce petit village perché évoque un paysage de crèche provençale. Nous avons flâné dans ses petites rues étroites, à la découverte d'une vingtaine d'ateliers et de magasins. Quelques courageux ont poussé la balade jusqu'à l'église dessous l'étoile haut perchée qui surplombe le village accroché entre deux escarpements rocheux. Il existe d'ailleurs de nombreuses versions sur l'origine de cette étoile mais rien n'est authentifié à ce jour.

Ce fut une belle journée et les participants remercient la Commune qui a financé en partie le transport en car.

Corinne Gontard



ANIMATIONS

Programme des animations de la bibliothèque du 2^{ème} semestre 2017

Théâtre Le CV de Dieu

Le théâtre sera au rendez-vous, le **Vendredi 22 Septembre 2017** à 20h30.

C'est à la salle expo du Prieuré que la Cie *Dernière Minute* nous interprétera la pièce de théâtre « Le CV de Dieu » de Jean-Louis Fournier.

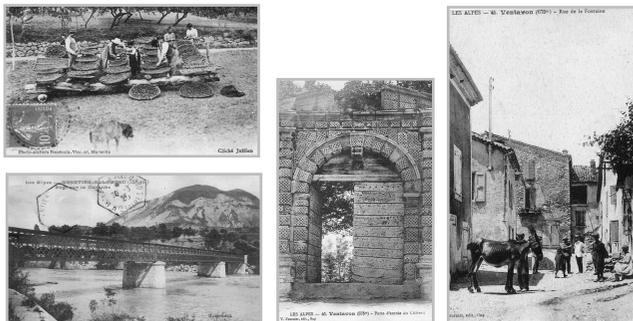
Après avoir créé le ciel, la terre, les animaux et l'homme, Dieu sombre dans une profonde mélancolie. Il lui faut de l'occupation. Il décide de chercher du travail et pour cela rédige son curriculum vitae et une lettre de motivation... Le CV est imposant, la lettre bien tournée, sa candidature immédiatement retenue. Le lundi matin il a rendez-vous avec la Directrice des Ressources Humaines d'un grand groupe....



Soirée projection Anciennes cartes postales de Ventavon

Le **Vendredi 17 Novembre 2017** à 18h30

C'est avec plaisir que nous retrouverons, à la salle expo du Prieuré, Michel Arnoux qui nous présentera près de 400 cartes postales ayant été numérisées au préalable par Jean-Luc Lang ainsi que des photos d'un Ventavon d'autrefois.



Concours de boules
sur le boudrome
tous les jeudis
du 6 juillet jusqu'au 24 août

Bibliothèque de Ventavon (à côté de l'agence postale) prêt de livres

Ouverture

- * du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30
- * mercredi après-midi de 13h30 à 17h30

LA COMMUNE INVESTIT POUR VOTRE CADRE DE VIE ET POUR LA CULTURE

Objectif de l'opération :

EXTENSION ET AMENAGEMENT DE LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

MONTANT DES TRAVAUX

GROS ŒUVRE ET MENUISERIES	10 001,65 € HT	12 001,98 € TTC
AMENAGEMENTS INTERIEURS	7 091,14 € HT	8 582,46 € TTC
TOTAL		20 584,44 €

MAITRISE D'OUVRAGE

COMMUNE DE VENTAVON

EXECUTION

FIGARELLA	Gros œuvre
MASSE HABITAT	Menuiseries
CHEVALLIER HADRIEN	Cloisons séparation
TREZZINI	Plafonds
POCCHIOLA-CIT	Peintures
AVENIR RADIO	Électricité

FINANCEMENT

DEPARTEMENT HAUTES-ALPES	COMMUNE
7 319 € Montant accordé programme culture	13 265,44 € AUTOFINANCEMENT



1^{ER} FESTIVAL "CLASSIC & JAZZ"
VENTAVON 10 > 11 AOÛT 2017

QUARTET JAZZ "ENSEMBLE PASSERELLES"
MUSIQUE DE CHAMBRE - COR - VIOLON - DEUX PIANOS - ACCORDEON -
OCTUOR DE CORNS - COR DES ALPES

10 AOÛT > 20H30 - ÉGLISE - SOIRÉE SCHUMANN
11 AOÛT > 20H30 - ÉGLISE - SOIRÉE « MUSIQUE FRANÇAISE »

Programme musical en dernière page de couverture de ce bulletin communal ou en flashant ce code

Classic & Jazz - web

MUSIQUES
AU CŒUR
DES VERGERS

Cette manifestation musicale s'inscrit dans un partenariat avec le Label « La Pomme des Alpes », avec le soutien de la SPEDIDAM, de la Région PACA, du Département des Hautes-Alpes, de la Mairie de Ventavon, de la SAB Sablières du Beynon, de la MMA GAP, de l'Auberge du Prieuré et du Château de Ventavon.

Le centre de loisirs (ACM)

L'accueil est prévu durant les vacances d'hiver, de printemps, d'été et d'automne pour les enfants des trois communes Claret, Monetier et Ventavon.

La commune renouvelle sa mission d'animation avec la FDFR des Alpes du Sud en lui confiant le fonctionnement du CLSH pour l'année 2017.

La participation annuelle estimée pour Ventavon est de 6790€.

Centre de Loisirs des vacances d'été du 10 juillet au 4 août 2017

Avec un thème par semaine

- La vie au grand air
- Contes musicaux
- Nature et découverte
- Autour de l'eau

Contact directrice : **Charlène Guillemain**
06 82 91 06 51

Le centre de loisirs était géré auparavant par le comité de pilotage de l'Association Intercommunale Animation Enfance Jeunesse (AIAEJ).

Cette association a été dissoute en 2013. Pour clore les comptes et la dissoudre officiellement, les 3420 € restant en caisse seront partagés et versés à la caisse des trois écoles du RPI.

Ventavon culture

Ventavon, comme tant d'autres villages,
Se dépeuple chaque année davantage !
Les anciens, normalement victimes de l'âge,
Nous abandonnent sans armes ni bagages,
Pour aller pétanquer derrière les nuages !
C'est alors, qu'on s'aperçoit soudain,
Du talent caché, de certains de nos voisins,
Mis en exergue grâce à notre municipalité,
Toujours partante, quand il s'agit d'améliorer,
La renommée intrinsèque de Ventavon
Joyaux hérité de tant de générations !
Cette année, dans la salle du Prieuré,
Une exposition de peintures, nous a dévoilé,
Le talent jusque-là, si bien caché,
De Géraldine, Ingrid, Cyril et Anne,
Dont certains tableaux m'ont tiré des larmes !
Merci à ces jeunes et véritables talents,
De nous avoir offert un tel ravissement !
J'espère, comme notre vide-grenier,
Voir chaque année cette exposition se renouveler !
En toute amitié, avec une seule ambition,
Mettre en valeur notre beau village de Ventavon !
Et, pourquoi-pas ! Voir fleurir dans nos murs,
D'autres artistes de différentes cultures !
Allez ! Haut les cœurs citoyens ventavonnais,
Sortez vos outils, vos écritoirs, vos chevalets !
Que l'an prochain vous soyez des dizaines,
A faire que de vous, longtemps, on se souviennne.

René Montagny 2017



Isabelle et Eric



Facebook EVI DANSE 05

Création d'un club de danse



Tous les mercredis soirs à l'ELM

L'association **EVI DANSE 05** a été créée le 8 juin 2017. Elle a pour but l'apprentissage des danses de société (Paso, Tango, Rock, Cha-cha-cha, Madison, etc). Le bureau est constitué d'Eric Reynaud, président, d'Isabelle Reynaud, trésorière et d'Odile Aubert, secrétaire.

Les cours auront lieu tous les mercredis à partir du **13 septembre** à l'ELM de 19h à 20h30 pour les débutants et de 20h45 à 22h15 pour les confirmés. Ils seront animés bénévolement par Eric et Isabelle. En plus des cours, les maîtres à danser prévoient d'organiser 6 soirées pratiques et 2 soirées dansantes réservées aux membres. Un bal payant ouvert à tous au profit d'une association caritative sera également organisé au cours de l'année.

La cotisation sera de 75 euros à l'année par personne.

Renseignements

Tel. 04 92 66 41 17 ou au 06 81 80 64 48

E-mail : evidanse05@gmail.com

La GYM

et le PLAISIR en prime

Les vacances sont terminées, la rentrée a sonné etun petit coup de mou plane sur ce mois de Septembre.

Venez participer aux activités de GYM PLAISIR et vous retrouverez la forme et un moral d'acier. Les cours proposés par Violaine, animatrice agréée FFEPVG, sont basés sur le Sport Santé. Chacun évolue à son rythme et augmente ses capacités physiques.

Les cours se déroulent sans esprit de compétition et dans une ambiance décontractée. La convivialité est une des marques de fabrique de L'association GYM PLAISIR de Ventavon.

Mardi : 18h -19h15 pour les enfants de 9 à 15 ans

19h30 -20h30 pour les ados-adultes: un cours plein de peps où le renforcement musculaire est de mise: tonicité, abdos, fessiers, tous les muscles seront sollicités, y compris ceux que vous avez oubliés !

Judi : 18h-19h15 pour les enfants de 4 à 8 ans

19h30-20h30 pour les ados-adultes : un cours tout en douceur où les muscles travaillent en souplesse : spécial dos, pilates, stretching, relaxation, bodyzen... toutes les techniques sont utilisées pour vous permettre d'évacuer les tensions musculaires.

En fin de trimestre, les enfants présentent leurs progrès avec un spectacle à Noël et en fin d'année.

Les adultes partagent tout au long de l'année des moments d'amitié (Beaujolais nouveau à l'Auberge, la galette des Rois, un pique-nique géant....)

Les cours se déroulent Salle du Prieuré (ou à l'ELM dès son ouverture).



© G.G

La reprise des cours aura lieu le 12 Septembre 2017

Tarif à l'année: 95 euros pour les enfants – 100 euros pour les adultes (licence comprise - le règlement peut se faire en trois chèques).

Violaine propose en parallèle des activités de l'association :

* **des stages** pendant les vacances scolaires sur les 3 thématiques suivantes :

- multi-sports pour les enfants
- atelier gym équilibre et gym mémoire pour conserver la forme après 50 ans
- atelier fitness pour les ados et adultes

* **des sorties Nature** et intergénérationnelles environ une fois par trimestre le dimanche matin :

- marcher, courir, s'oxygéner, jouer, découvrir des balades sympas, peu importe le niveau chacun y trouve son compte, un vrai plaisir partagé. Les challenges enfants/adultes ou entre équipes sont très appréciés et plein de fous rires !

Pour les stages et les sorties, vous pouvez participer même si vous ne faites pas les cours : suivez sur le site ventavon.fr les dates de ces activités ou sur le site Facebook de l'association.



© G. Garnier - 2016

Renseignement :

Maryse Charnier, présidente :
06.25.17.65.72

Violaine Lecoin, animatrice :
06.49.52.87.09

gymplaisirventavon@gmail.com



ASSOCIATION GYM PLAISIR

La 9^{ème} édition du **VIDE-GRENIER** est attendue !

Ventavonais, à l'heure où nous écrivons ces lignes, 50 exposants sont déjà inscrits ! Alors n'attendez plus, inscrivez-vous tout de suite;

Triez armoires, placards, garages, caves, greniers, granges et entrepôt. Le vide-grenier de Ventavon est apprécié pour son côté hétéroclite !

L'organisation est rodée, bien sûr, mais les exigences du plan Vigipirate réservent peut-être de nouvelles contraintes, alors cette année discipline et anticipation sont les mots d'ordre du vide-grenier, afin que cette manifestation garde son côté festif et convivial.

Sur la place Philippe Bourg la buvette vous proposera ses tartes, sandwiches, frites et grillades. Le coin des artistes (salle du Prieuré) vous proposera des jolies surprises, et la souscription à lots fera comme chaque année de nombreux heureux.

Un atelier de GYM sera mis en place dans le jardin public en face de la Mairie. Enfants et Adultes pourront venir tester leur forme avec de petits exercices ludiques. Un bon moment à partager!

Louis Brachet ouvrira son atelier au public. Une bonne occasion de rendre visite à cet artiste du village qui vous accueillera avec joie pour parler de ses œuvres, du village ou de l'actualité, et avec qui vous passerez un excellent moment.

D'avance un grand MERCI aux habitants pour le respect des arrêtés municipaux.

Les visiteurs seront au rendez-vous le **DIMANCHE 3 SEPTEMBRE**, et vous ?

Emplacement : 10 euros les 5 mètres

Renseignements - inscriptions : 06 25 17 65 72



Trois navettes en continu du parking au village

© S. Roca



© S. Roca

VENTAVON D'AVANT

Si mon village m'était conté...

Ventavon : un nom qui vient du celtique et qui signifie *maison blanche* ou *Bon accueil sur la colline*. Rien à voir avec le vent !

Au siècle dernier, la vie est difficile et la pauvreté de mise dans ce pays agricole qui connaît tour à tour : neige, gel, inondations et sécheresse. En 1909, le premier canal EDF permet à notre village d'être le 1^{er} village du 05 à avoir l'électricité mais aussi d'avoir des jardins avec de l'eau par ruissellement : une avancée technique, qui assure les récoltes. Six mille ouvriers ont œuvré entre La Saulce et le Beynon, et autant entre le Beynon et le Poët ! Charrier les pierres pour le canal a permis à plusieurs familles de la commune d'arrondir les fins de mois difficiles.

Mais la Durance n'est pas domptée pour autant et il faut attendre l'aspersion, projet pilote pour le 05 avec le lac de Serre-Ponçon, pour transformer le paysage agricole et profiter des alluvions fertiles du lit de la Durance, voir la construction du pont du Beynon et convertir les champs de vignes en plantations de fruitiers !

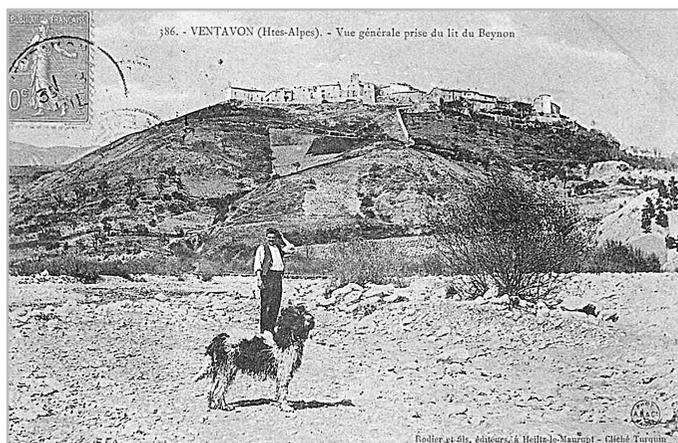
A cette époque, le cheval est symbole de richesse. Il aide l'homme dans les tâches aux champs, il transporte les récoltes, il permet de se déplacer. On peut vendre un cheval pour payer l'opération d'un enfant et c'est à la beauté de l'écurie que l'on juge la fortune du propriétaire.

Les maisons étant toutes configurées à l'identique: en bas les animaux, qui chauffent la cuisine, souvent positionnée au-dessus puis derrière la bâtisse, la grange. L'eau n'arrive pas au robinet, mais au puits ou à la fontaine.

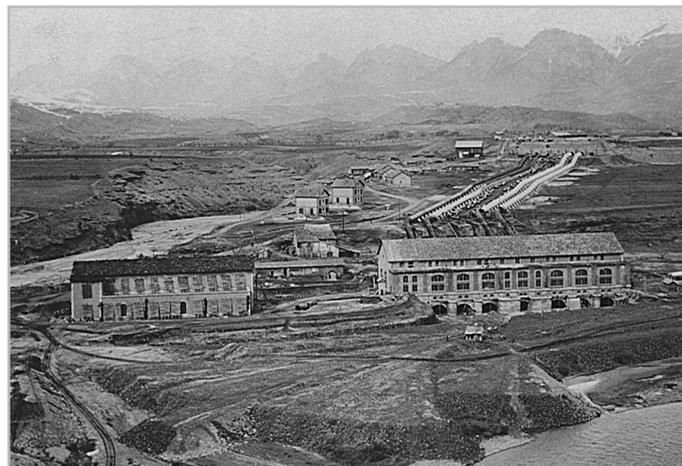
La commune compte plus de 600 habitants et 5 écoles : Faye, le Villard, le village, Valenty et le Beynon. Dans la cour, bien sûr, les filles sont séparées des garçons, et les institutrices écrivent au ministre lorsque les séparations sont enlevées car « le loup entre dans la bergerie ». Les enseignements sont adaptés à la vie quotidienne et les enfants sont amenés au certificat d'études qui valide l'acquisition des bases : lire, écrire et compter. Pendant l'hiver, chaque élève amène une bûche pour alimenter le poêle de l'école (sauf au village où le bois est fourni par la mairie). A tout de rôle, être de service, le soir après la classe, permet aux enfants d'échapper au travail de la ferme.



Mardi-gras à la cité EDF du BEYNON



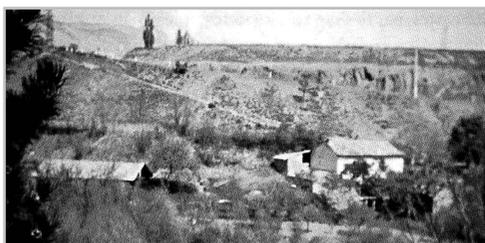
Vue du VILLAGE de Ventavon (côté Sud) - 1905



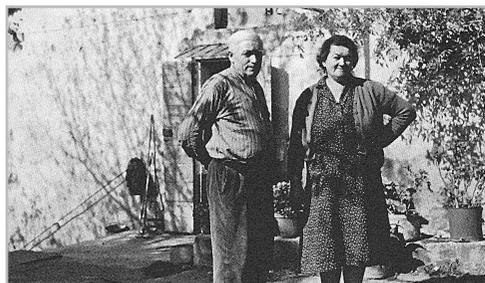
Construction de l'usine hydroélectrique au BEYNON en 1909



Rue de la Fontaine au VILLAGE de Ventavon - 1907



Le moulin à eau (en aval du pont du Beynon) a cessé son activité en 1950 et détruit en 1970. Ci-dessous le meunier et son épouse, parents de Louis Brachet (1950)



© L. Brachet



© Collection Les Alpes - Ed. Fournier

Vue sur le quartier de Faye, Berthaud et Saint-Martin où devait se trouver à une certaine époque le Prieuré. La photo est prise de la place dite du Prieuré avec les maisons du secteur «Le Barril». Au vu du barrulaire (rouleau en pierre), à droite au premier plan, on pourrait supposer que la place servait d'aire de foulage - 1907

Les troupeaux de l'époque sont composés de 20 à 200 bêtes. Bien modestes par rapport aux troupeaux de moutons qui font la transhumance de la plaine de la Crau ou de la Camargue aux hauts plateaux de Névache ou du Queyras. Ceux-là parcourent entre 15 à 20km par jour: 1000 à 1200 bêtes gardées par 5 à 6 bergers ! C'est un événement pour la commune qui est ville étape : au Beynon, un pré est mis à disposition pour accueillir bêtes et hommes. Faire paître un troupeau c'est l'assurance de voir la terre s'enrichir.

Au Beynon se trouve aussi le moulin ; le meunier est un métier d'importance, qui nécessite de nombreuses connaissances. Celui de Ventavon est réputé, il produit une farine d'excellente qualité. On vient de loin avec sa récolte de blé et il y a deux manières de rémunérer le meunier : en espèce ou en mouturant, c'est à dire en donnant une partie de sa récolte.

Beaucoup de foyers ont leur propre four pour faire cuire le pain, l'aliment de base qui agrémente la soupe ou permet de grignoter au champ.

Il y a 4 grands personnages sur la commune : le maire qui représente la loi, le curé garant de la morale, l'instituteur détenteur du savoir et le châtelain qui fournit le travail ou loue ses terres.

La messe hebdomadaire est l'occasion de montrer son rang grâce aux places réservées de chaque côté du chœur. L'église et la foi apportent réconfort et courage pour tenir face à l'adversité. Trois messes quotidiennes, une à 7h, une à 11h et les vespres à 18h et chacune a son public !



© Mado Arnaud

Messe à l'église Saint-Laurent - VILLAGE de Ventavon



© Col. Armie Facht

Groupe scolaire à Ventavon - 1908

VENTAVON D'AVANT



Collection Les Alpes - Ed. Fourmier

Café du Midi et l'ancienne Poste (à droite) sur la place du Marché (appelée désormais place du château) - VILLAGE de Ventavon (1909)

La messe dominicale permet aux villageois de se rencontrer et d'échanger les nouvelles entre quartiers. Les hommes se retrouvent l'après-midi au café pour jouer aux cartes et boire le *mesuron*. Chacun doit payer sa tournée, alors les femmes qui attendent à la maison, espèrent que le vin ne sera pas trop mauvais pour profiter des derniers potins et connaître le cours des prix pour les ventes/achats le jeudi suivant sur le marché de Lagne. En effet, les prix sont établis en discutant et varient d'une semaine à l'autre (on ne connaît pas les cours de la bourse).

A Noël, la messe de minuit est incontournable et tous les habitants convergent vers l'église du village. A la tribune, les chants sont entonnés avec ferveur, et le sermon écouté religieusement.

Quant à l'enfant de chœur, à l'école, il a une place qui lui permet de surveiller l'heure au beffroi, et bien sûr, il est libéré pour les enterrements.

Lorsque l'église fut fermée, il y eut un grand émoi sur la commune.

Il faut dire que la vie est rude et les distractions rares : La fête votive au village, un bal à Valenty. La vie est rythmée par les saisons : les coupes de foin en mai-juin, les moissons qui permettront d'avoir du pain, en septembre, les vendanges.

Au printemps et à l'automne, les colporteurs sont attendus. Ils permettent de renouveler les vêtements ou le linge de maison. Ils amènent aussi des nouvelles d'autres « pays » et ouvrent un peu les esprits sur le monde.

A ces saisons, c'est aussi le temps de la *buaille* (la grande lessive), pour les femmes. Si les dos et bras sont vermoulus par le travail, c'est aussi un grand moment de partage pour ces dames si souvent bloquées à la ferme.

La *glane*, décrétée par arrêté municipal, permet aux plus pauvres de prélever dans les champs ce qu'il reste de récoltes.

La *ramasse* des glands et l'épluchage des graines de courges sont des occupations de l'hiver.

Tuer le cochon est aussi un événement annuel. Chaque ferme a le sien. «Petit cochon, gros revenu» est un proverbe qui illustre bien l'importance de cet animal dans la vie des familles. Les hommes saignent et découpent, les femmes cuisinent et font les conserves au sel, seul conservateur de l'époque, et le jour J, c'est l'occasion de manger les *jailles* tous ensemble.

La chasse au sanglier est également un moyen d'avoir un peu de viande en hiver.... et les chasseurs sont respectés. N'oublions pas qu'il n'y a ni frigo ni congélateur à cette époque !

Les enfants n'ont pas de portable, de tablette ou d'ordinateur. Les jouets sont fabriqués avec les moyens du bord. Mais les enfants ont un sens de l'observation très développé, et passent leur temps à essayer d'imiter les gestes des adultes.

La transmission des savoirs se faisait à l'oral, les anciens apprennent aux plus jeunes qui ont la force, mais l'expérience et les conseils des anciens sont vénérés : ils savaient prédire la météo, réparer les objets cassés, tirer le meilleur de leur lopin de terre.

Il y aurait eu un hôpital à Ventavon qui fut fermé après l'arrivée du 1^{er} canal. Le médecin n'est appelé qu'en cas d'urgence et il arrive bien souvent pour entendre le dernier souffle et établir le certificat de décès, expliquant pourquoi on évite de le consulter.

Les femmes accouchent chez elles, grâce à la sage-femme du village et les nourrices sont recherchées pour nourrir les nouveaux nés dont la précieuse vie est si fragile. Il n'est pas rare qu'une nourrice sauve la vie d'un petit dont la mère est morte en couche.

A Ventavon, il y a le bureau de la régie où l'on se fournit en tabac, 2 restaurants, 2 épiceries, une pension de famille, un bureau de poste et 2 bars !

Téléphone



En 1938, il y avait 6 postes de téléphone sur la commune de Ventavon.

Après avoir décroché le combiné et manoeuvré la manette d'appel, il fallait demander à l'opératrice par exemple :

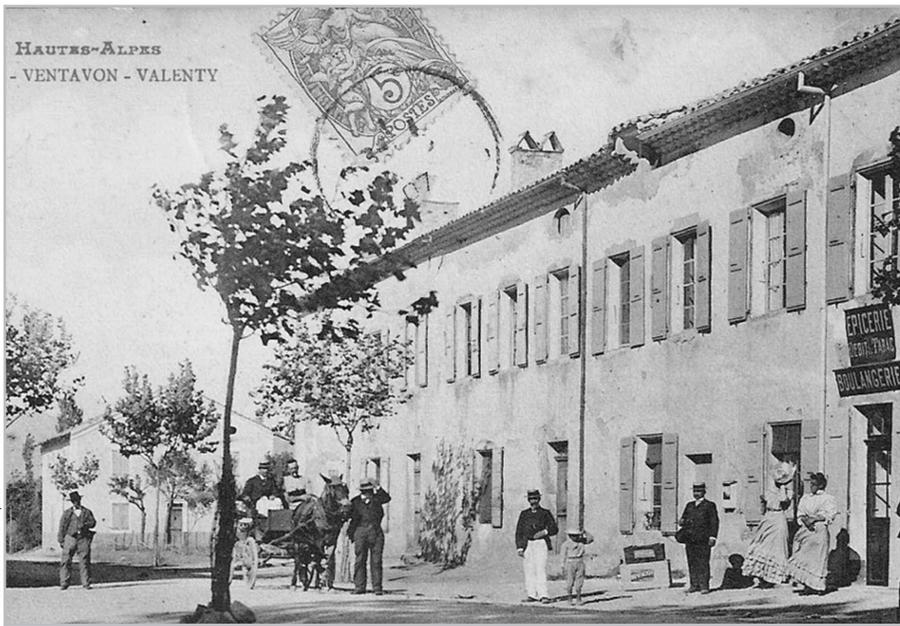
«le 1 à Savournon» pour avoir le Poste public de Beaujeu au col de Faye.

VENTAVON (M)
[C^o de Lagne.]

3 Aubert (Auguste), négoc., La Plaine.
1 Energie électr. du littor. méditerranéen.
2 Guignard (F.), château de Ventavon.
4 Poste public de Beaujeu. ▲
5 Guérin, Valenty.

SAVOURNON (M)
[C^o de Serres.]

1 Poste public de Beaujeu. ▲



© Collection Les Alpes - Ed. Fournier

à VALENTIGNÉY, l'épicerie - boulangerie (avant 1907)



→ le même bâtiment en 2016 avec en face le mur de l'A51

en face (à l'endroit du mur de l'A51)

Carte 1 : un Café et la Gendarmerie, on devine le drapeau français à droite de la photo et l'inscription «Gendarmerie» (avant 1907, un timbre postal faisant foi),

Carte 2 : le bâtiment est transformé une première fois en «Hotel du Canal», (après 1909)

Carte 3 : puis en garage-pompe à essence (les platanes ont grandi) après 1930

A Valentigney, 2 cafés-restaurants, 2 hôtels, une pompe à essence, un garage, une boulangerie et un maréchal ferrant.

Le mode de vie est « écolo » avant l'heure: on consomme ce que l'on produit, le surplus est vendu, il n'y a pas de gaspillage.

Il est de bon ton de faire une « carte postale familiale » : un photographe immortalise la famille en habits du dimanche sur le porche de la maison.

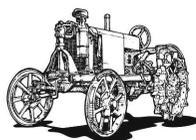
Le téléphone fera son apparition sur le tard. Un seul poste par quartier et chacun laisse le prix de la communication à côté du téléphone qui est à la disposition de la communauté du quartier. Il y a beaucoup d'entraide et de solidarité.

Aux veillées, on échange des services, on travaille ensemble. C'est aussi le moment de transmettre les histoires (ou légendes) du pays aux enfants.

Les figures du village n'étaient pas des VIP ou PEOPLE, mais des gens simples qui par leur générosité rendaient service et donnaient du sens à la vie : Mimi Guérin, Mme Flour, Mme Jean, Nestor et son clairon et plus tard Maurice Gras, le mécanicien aux mains d'or.

Louis Brachet, avec beaucoup d'humour, raconta son périple à vélo du Beynon au Villard. Une vraie aventure pour cet ado de 13 ans qui quittait pour la 1^{ère} fois son quartier.

Que de bouleversements en 80 ans : les progrès de la médecine, le bien-être de la douche qu'il fallait aller prendre aux bains municipaux de Gap, la voiture qui a aboli les distances, les tracteurs toujours plus gros qui permettent la rentabilité, internet qui permet de tout savoir à tout moment, ce monde qui va de plus en plus vite, l'abondance dans les rayons des grandes surfaces, et les jeunes qui en apprennent maintenant aux anciens...



Compte-rendu de la soirée intergénérationnelle écrit par **Sophie Roca**

où Louis Brachet, Mado Arnaud et Michel Arnoux nous racontaient la vie d'avant à Valentigney.

Arrangement et illustrations photographiques par Denis Buffet



© Ed. Fournier



© Ed. Monnier



ETAT CIVIL

Naissances

- **Oliwia**, fille de Urszula et Wieslaw Tomczyk habitant au Grand Guibert est née le 14 février 2017 à Gap.

- **Léna**, fille de Cécilia Gamba et de Johan Reynaud habitant la cité du Beynon est née le 15 mars 2017 à Gap.

- **Jaemy**, fils d'Emilie Poulet-Soulbières et de Renaud Lenoury habitant La Plaine est né le 27 mars 2017 à Gap.

- **Louis**, fils d'Agnieszka Szlezak et de Stéphane Isnel habitant au Grand Guibert est né le 1^{er} juin 2017 à Gap.



Urszula, Oliwia, Wieslaw et Dawid Tomczyk



Ethan, Léna et Jade Reynaud



Jaemy et Angelyna Lenoury



Louis Isnel

Mariages

- **Céline Avena et Alexandre Linglet** habitant Valenty se sont mariés le 4 février 2017 à Ventavon.

- **Monique Chiavarino et Denis Truchet** habitant au Malrif se sont mariés le 29 avril 2017 à Ventavon.



Mathys, Monique, Denis et Doriane Truchet



Décès

- **Jacqueline Soulbières** née Dujardin habitant à Valenty est décédée le 29 octobre 2016 à l'âge de 80 ans.

- **René Le Roux**, habitant à Lafit est décédé le 27 mars 2017 à Ventavon à l'âge de 86 ans.

- **Henri Lamora**, habitant anciennement au Villard est décédé le 3 mai 2017 à Gap à l'âge de 90 ans.

- **Raymond Troja**, habitant au Rousi est décédé le 17 juin 2017 à Sisteron à l'âge de 83 ans.

Les commerces de bouche à VENTAVON

Ces trois entreprises installées sur notre territoire,
chacune avec leur spécificité,
répondent à un besoin local et ça fonctionne !



Bar-restaurant ~ L'idéal ~

Les deux belles-sœurs Danielle et Nadia Fournier habitant à Upaix tiennent le bar-restaurant «L'Idéal» à Valenty au bord de la RD 1085 depuis 10 ans.

Ouvert dès 6 heures du matin, ce sont les deux frères ou plutôt les deux maris qui viennent aux premières heures donner un coup de main pour servir les cafés. Puis, Nadia et Danielle prennent la suite avec le chef cuisinier, Jean-François Brochet qui propose une cuisine traditionnelle pour le déjeuner. La clientèle est majoritairement composée de routiers ou d'employés des entreprises locales.

Le bar-restaurant ferme tous les soirs à 16h30.

Fermeture hebdomadaire : samedi et dimanche.

Tel. 04 92 49 31 68

Pizza-snack ~ Chez Poupette ~

Alexandre Linglet qui a débuté comme simple pizzaiolo a rajouté quelques cordes à son arc pour devenir épicier et même un peu plus.

En effet, depuis le mois d'avril dernier, aidé de temps en temps par Céline son épouse, il propose un dépôt de pain, des viennoiseries, des pâtisseries et une sandwicherie.

Ouvert dès 6h30 du matin jusqu'à 13h, vous pouvez commander une formule petit-déjeuner, une boisson ou une restauration rapide à emporter.

L'établissement s'est agrandi et vous pouvez même consommer sur place à l'extérieur sous la tonnelle du patio fermé ou sur la terrasse à l'abri d'un parasol.

La réouverture se fait à 16h30 et le soir, en plus des pizzas, Alexandre, cuistot de métier vous propose une restauration plus élaborée avec une carte qui change tous les 15 jours et un choix de trois plats différents.

(A noter : le samedi midi, possibilité de restauration avec cette même carte)

Les 90% des clients sont des locaux fidèles appréciant ce service de proximité.

Fermeture le lundi

Tel. 06 13 75 43 92



~ L'Auberge du Prieuré ~

Située au village de Ventavon, l'auberge bénéficie d'une vue exceptionnelle sur la vallée de la Durance. Jean-Marie Huaut, l'aubergiste, travaille avec 4 autres personnes dont le cuisinier Thierry, qui propose une cuisine traditionnelle avec des produits frais en semaine et des plats typiques régionaux pour le week-end.

Ouverte toute l'année, midi et soir, il est recommandé de réserver ses places pour les repas du soir, en dehors de la saison estivale.

La clientèle est très diversifiée et Jean-Marie reçoit également des groupes notamment pour les fêtes de famille. L'établissement commence à être réputé pour ses soirées à thème culturel, musical voire même philosophique qui se produisent une ou deux fois par mois le vendredi soir. D'ailleurs à ce propos, le vendredi 21 juillet, un repas est prévu avant une observation du ciel organisée par l'association Vivre en Val Durance avec extinction de l'éclairage public du village. Le vendredi 28 juillet, une soirée chanson française avec orgue de Barbarie sera également organisée.

Pour jouir encore mieux de la vue sur la vallée, les repas peuvent être servis sur la terrasse à l'ombre de la tonnelle qui désormais est équipée de stores et de brise-vents.

Fermeture : le dimanche soir et le lundi

Tel. 04 92 57 79 60



Fête de Ventavon

5, 6 et 7 août 2017

Samedi 5 août

14h : Inscription Doublette pétanque (150 € + mises)

14h30 : Tirage et consolante (80 € + mises)

20h : **Repas sur la place du château** proposé par le Comité des Fêtes et réalisé par Francine.

Menu à 16 € : paëlla + vin rouge ou rosé, assiette de fromage, desserts et café.

Inscription auprès de Marion au 06.77.52.77.30 - (200 places maxi)

22h : Soirée dansante avec L'orchestre DANY GRAY

Dimanche 6 août

10h30 : Messe à l'église Saint-Laurent

12h : **Apéritif du maire**

14h30 : Inscription doublette mixte pétanque (150 € + mises)

15h : Tirage et consolante (80 € + mises)

15h30 à 17h : Jeux d'enfants avec de nombreux lots à gagner...

19h : Animation

20h30 : Vente de grillades (sandwichs, saucisses, merguez et frites)

22h : Animation musicale avec DJ NICO

Durant tout le weekend des balades à poney et des jeux gonflables seront proposés gratuitement à vos enfants !

Lundi 7 août

8h30 : Inscription Triplette Provençal à l'auberge (350 € + mises)

9h : Tirage

12h : **Repas à l'auberge du Prieuré**

(Inscription au 04.92.57.79.60)

14h : Consolante Triplette Provençale (150 € + mises)

Organisation : Comité des fêtes



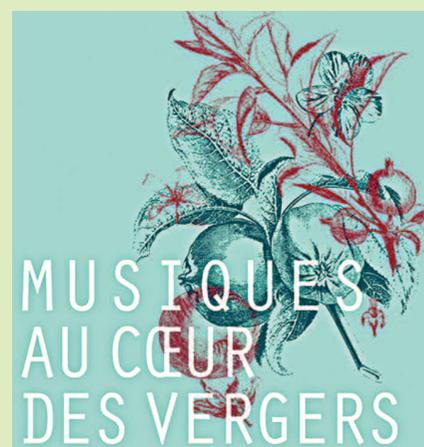
Vide-grenier de Ventavon Dimanche 3 septembre 2017

De 7h à 19h : plus de 100 exposants - Parking - Navettes -
Buvette, grillades et pâtisseries maison - Atelier Gym -
Stand Gym Plaisir.

Renseignements et inscriptions
06 25 17 65 72 ou 04 92 66 43 59

Prix : 10€ les 5 mètres - Préinscription téléphonique obligatoire
Règlement et copie de la carte d'identité dans les 10 jours suivants.
Pas d'annulation en cas de pluie

Organisation Gym Plaisir



Premier festival CLASSIC & JAZZ à Ventavon 10 et 11 août 2017

Concerts dans la journée
place du château - gratuits

Concerts du soir
Eglise - tarif unique 15 €
Placement libre - réservation : 04 92 65 09 38

Jeudi 10 août

16h : **Jazz** (Place du Château)

20h30 : **Soirée Schumann** (Eglise)

*Dégustation de jus de pomme
et de vins locaux après les concerts*

Vendredi 11 août

11h : **Concert Octuor de Cors et Cor des Alpes**
(Place du Château)

14h : **Master-classes publiques de Cor** (Eglise)

16h : **Jazz** (Place du Château)

20h30 : **Soirée Musique Française** (Eglise)



Seize musiciens, tous issus de prestigieux
Conservatoires nationaux et internationaux
- Paris, Berlin et Séoul -
animeront ces deux journées musicales

Possibilité restauration Auberge du Prieuré

Renseignements & réservations
Office Tourisme Laragne : 04 92 65 09 38